

TABLES DES MATIÈRES

I.	INTRODUCTION	1
II.	PRESENTATION DE LA COMMUNAUTÉ RURALE.....	3
2.1	SITUATION GÉOGRAPHIQUE.....	3
2.2	RELIEF ET SOLS	3
2.3	CLIMAT	4
2.4	VÉGÉTATION ET FAUNE	4
2.5	RESSOURCES EN EAU	5
III.	DONNÉES HUMAINES.....	6
3.1	EVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE.....	6
3.2	MIGRATION ET PHÉNOMÈNES D'EXODE.....	6
IV.	BILAN DIAGNOSTIC DE LA COMMUNAUTÉ RURALE	7
4.1	ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ RURALE.....	7
4.2	ANALYSE SOCIALE	9
4.3	DYNAMIQUE ORGANISATIONNELLE OU ASSOCIATIVE	10
4.4	INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS.....	16
4.5	LES SYSTÈMES PRODUCTIFS	19
4.5.1	LE SYSTÈME AGRICOLE	19
4.5.2	LE SYSTÈME PASTORAL.....	21
4.5.3	LE SYSTÈME D'EXPLOITATION FORESTIÈRE	22
4.5.4	LES AUTRES SYSTÈMES PRODUCTIFS	22
4.6	ENVIRONNEMENT.....	22
4.7	ACTIVITÉS SOCIO-ÉDUCATIVES	23
4.8	SANTÉ ET HYGIÈNE PUBLIQUE	23
4.9	ACTIVITÉS SOCIO-CULTURELLES.....	24
V.	SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC	25
5.1	SYNTHÈSE DES POTENTIALITÉS DE LA CR.....	25
5.2	CONTRAINTES ET SOLUTIONS	28
VI.	AXES PRIORITAIRES DE DÉVELOPPEMENT.....	34
VII.	PLANIFICATION DES AXES PRIORITAIRES DE DÉVELOPPEMENT	38
7.1	PROBLÉMATIQUE DES SOUS-PROJETS.....	38
7.2	DÉFINITION DES SOUS-PROJETS	38
7.3	Tableau des sous-projets communautaires	39

I. INTRODUCTION

1.1 Contexte et objectifs

Le Gouvernement du Sénégal (GOS) a bénéficié d'un financement de la Banque Mondiale pour la mise en œuvre du Programme National d'Infrastructures Rurales (P.N.I.R.) dont l'objectif est de contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration des conditions de vie des populations en milieu rural par le financement d'infrastructures communautaires.

L'intervention du Programme National d'Infrastructures Rurales dans la communauté rurale de Thiakhar repose sur un processus participatif de recherche et de planification et surtout d'appropriation par les populations et autres acteurs locaux des mécanismes de mise en œuvre du programme.

C'est pourquoi, l'option prise pour l'élaboration du Plan Local de Développement (PLD) de la Communauté Rurale passe nécessairement par la réalisation d'un diagnostic participatif (DP) au niveau de ladite Communauté Rurale.

La mission consistait à analyser avec les populations le fonctionnement des systèmes productifs et environnementaux, d'identifier les contraintes et d'envisager les solutions et les axes prioritaires d'intervention du PNIR.

1.2 Méthodologie de mise en œuvre

i. Zonage

La CR de Thiakhar a été divisée en sept (7) zones. Ce zonage a été effectué le par le conseil rural le vendredi 05 juillet 2002 à son siège en présence du chef de CERP de Ngoye, des conseillers ruraux et autres personnes ressources. Les principaux critères de ce zonage sont : (1) l'entente et la sociabilité, (2) la disposition des infrastructures communautaires et, (3) les potentialités.

Cet atelier a été aussi l'occasion de rappeler aux populations, les objectifs, la démarche et la méthodologie du PNIR.

ii. Formation en diagnostic participatif

A l'issue du zonage, un séminaire de formation de trois (3) jours sur la méthodologie de réalisation d'un DP a été tenu à Diourbel du jeudi 18 au samedi 20 juillet 2002. Au cours de ce atelier qui a concerné en même temps les équipes des autres CR (Ngohé, Lambaye, Keur Samba Kane et Tocky Gare), divers aspects ont été passés en revue dont :

- la démarche participative,
- les outils de diagnostic,
- le plan d'élaboration du PLD.

iii. Mise en œuvre du diagnostic participatif

Le diagnostic participatif a été effectué du dimanche 21 au mardi 30 juillet 2002 et a concerné l'ensemble des sept (7) zones. Ce diagnostic conduit par une équipe pluridisciplinaire s'est appesanti sur le guide d'entretien qui a été élaboré à l'issue de la formation. Il prenait en compte les aspects liés à :

- la dynamique organisationnelle, à travers une bonne identification des organisations communautaires de base et autres structures d'appui, leurs conditions d'émergence, leur mode de fonctionnement, les mécanismes de gestion et, les relations avec les autres acteurs institutionnels,
- l'analyse de l'état des infrastructures de base, leur mode de gestion, leur fonctionnalité, le niveau d'accès aux services et l'aptitude de ces infrastructures à répondre aux besoins des populations,
- l'analyse des différents systèmes productifs,
- l'analyse des activités socio-éducatives, socio-sanitaires et socio-culturelles.

Cette démarche a permis aux populations de ressortir les principales contraintes d'analyser leurs causes et conséquences, d'envisager les solutions et de dégager des axes prioritaires de développement et d'intervention.

II. PRESENTATION DE LA COMMUNAUTE RURALE

2.1 Situation géographique

La Communauté Rurale (CR) de Thiakhar occupe la partie Nord-Est de l'Arrondissement de Ngoye (département de Bambey, région de Diourbel). Sa superficie est de 73 km², soit 13% de celle de l'Arrondissement.

Elle est limitée au Nord et au Nord-Ouest respectivement par les communautés rurales de Gawane et de Ngogom (arrondissement de Lambaye) ; au Sud par les CR de Ngohé (Arrondissement de Ndoulo) et de Ngoye (Arrondissement de Ngoye) ; à l'Ouest par la commune de Bambey, et les CR de Ngogom et de Gawane et, à l'Est par les CR de Ngohé, de Touré Mbonde et de Taïba Moutoupha.

2.2 Relief et sols

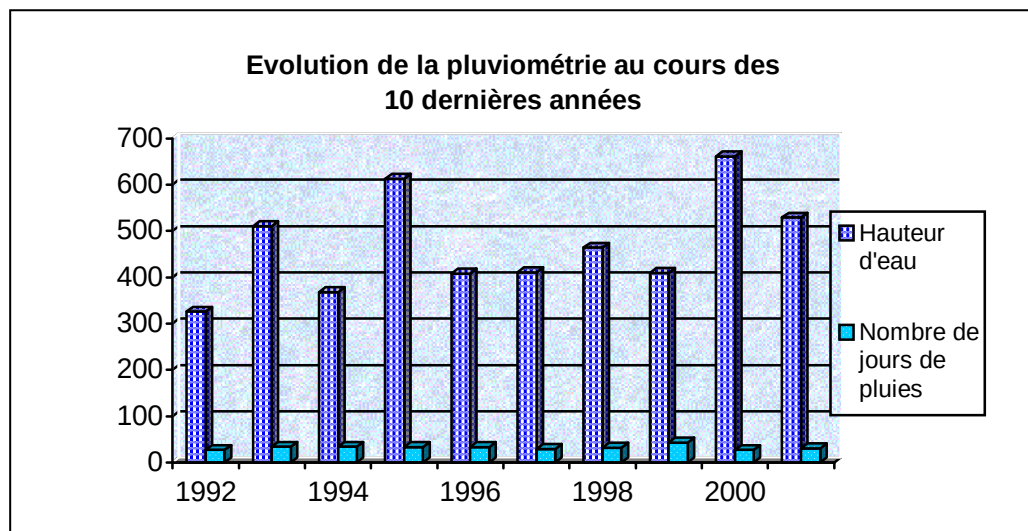
Le relief de la CR de Thiakhar est relativement plat à l'exception de quelques bas fonds inondables en saison des pluies. L'analyse des caractéristiques pédologiques fait ressortir deux (02) principaux types :

- les sols ferrugineux tropicaux lessivés « Dior » ou sols sableux localisés dans la partie Nord-Est. Ils représentent 40% de la superficie de la CR, soit 29,2 km².
- les sols ferrugineux tropicaux peu lessivés « Deck-Dior » qui l'on retrouve au fur et à mesure qu'on se rapproche des zones situées vers la commune de Bambey. Ils représentent 60% de la superficie de la CR, soit 43,7 km².

Ces sols sont caractérisés par leur pauvreté malgré leur inaptitude aux cultures sous pluies. L'état de cette dégénérescence de ces sols se mesure par une baisse constante et prononcée des rendements agricoles.

2.3 Climat

De type sahélien, le climat de la communauté rurale est caractérisé par deux saisons très distinctes : une saison sèche d'octobre à juin et une saison des pluies de juillet à septembre.



Les vents dominants sont l'harmattan qui souffle de novembre à juin avec des températures qui dépassent parfois 40°C. Les vents de mousson qui apportent les pluies soufflent de juillet à octobre. Les basses températures sont enregistrées entre janvier et février.

L'analyse des données pluviométriques de 1992 à 2001 met en évidence la faiblesse des quantités d'eau enregistrées avec des maxima atteignant rarement 600 mm. Ce qui note toutes les difficultés affectant les stratégies de valorisation de l'économie agricole.

2.4 Végétation et faune

2.4.1 ressources végétales

La CR de Thiakhar a une végétation de type sahélo-soudanien mitigée avec comme espèces dominantes *Aacacia albida* (kadd), *Balinites aegyptiaca* (Sump) et *Adansonia digitata* (Gouye). Cependant, il faut noter la présence de parcs à *Guiera senegalensis* (Nguer) de *Combretum micrantum* (Sekhaw) disséminés un peu partout dans la zone et constituant la strate arbustive. Il est également intéressant de signaler l'existence d'autres espèces en voie de disparition comme *Diospyros mespiliformis* (Aloom), *Acacia nilotica* (Neb-neb), *Ziziphus mauritiana* (Sidem), *Anogeissus leocarpus* (Ngediane), *Parinari macrophylla* (Néw) et *Cordia pinnata* (Dimb). Le tapis herbacé est peu important avec l'existence du *Cenchrus biflorus* (Xaxam) et du *Zornia glochidiata* (Ndingué).

2.4.2 ressources faunistiques

La faune terrestre, jadis diversifiée est actuellement composée de déprédateurs comme la civette, la genette, l'écureuil, le chacal et le varan. Alors que la faune aviaire est composée de d'oiseaux de savane (passereaux, merles, colombidés etc.). Aujourd'hui, les ressources végétales sont caractérisées par un état de dégradation irréversible et où les actions de restauration et de sauvegarde sont encore timides voire inexistantes. Les coupes abusives d'arbres pour nourriture du bétail et le bois, le déficit d'encadrement du service forestier exacerbé par un manque de personnel et de moyens, la non prise en compte des aspects environnement dans les stratégies de développement et la pratique des cultures, la non participation des populations dans les actions de reboisement et de restauration des déséquilibres écosystémiques, ont accéléré le processus de dégradation du couvert végétal dont les impacts se mesurent par la disparition des espèces faunistiques.

2.5 Ressources en eau

2.5.1 Eaux de surface

Il n'existe pas d'eaux de surface pérennes. Celles qui sont notées sont représentées par des mares temporaires alimentées par les eaux de pluie. Elles sont marquées par leur nombre important mais, 15 d'entre elles sont considérées comme les plus importantes. Et, c'est le marigot de *Wahom* situé entre Mbafaye et Kholkhotorane qui se singularise par sa grandeur. On note par ailleurs, la présence de vallées mortes dans les zones terroirs de Seo Lef (Sebgui, Knokhgnick) et de Ndakh (vallée de Guissass qui la traverse à hauteur de la CR de Taïba Moutoupha.

Ces points d'eau tarissent de manière précoce du fait principalement de la faiblesse des précipitations, de leur ensablement et de la réduction de leurs superficies au profit des terres agricoles. L'avancée du front agricole vers ces mares empêche le bétail d'accéder à ces points d'abreuvement.

2.5.2 Eaux souterraines

Les eaux de souterraines de la CR sont de 2 types :

- La nappe phréatique dont la profondeur varie entre 25 et 35 m est captée par les puits. Cette nappe alimentée par infiltration des eaux de pluie baisse régulièrement à cause du déficit pluviométrique, entraînant ainsi le tarissement de certains puits.
- Les nappes profondes (nappe du Continental Terminal, de l'Eocène, du Paléocène, et du Maestrichien) dont le débit et la qualité de l'eau sont variables selon l'aquifère considéré. Ces nappes sont captées par les puits multi usages et les forages.

III. DONNÉES HUMAINES

3.1 Evolution démographique

Les données du recensement administratif de 1998 font état d'une population totale de 16 422 habitants inégalement répartie sur les 73 km² que couvre la CR, soit une densité moyenne de 225 habitants/km². D'après le recensement effectué en 2002 par l'Infirmier Chef de Poste dans le cadre du PEV, la population totale serait de 23423 habitants, soit une augmentation présumée d'environ 7000 habitants en 4 ans. Cette forte croissance de la population traduit l'importance de la natalité dans cette CR mais également la non fiabilité des données collectées lors des recensements administratifs. Cette situation pose la nécessité de prescrire l'inscription des enfants sur le registre de l'Etat civil afin, de garantir un suivi de l'évolution démographique.

La répartition de la population par âge montre que les enfants âgés de moins de 14 ans représentent 51% de la population alors que la population 15-54 ans est estimée à 7 245 habitants, soit 44% contre 5% pour les personnes âgées de plus de 55 ans.

Sur le plan ethnique, la population est majoritairement composée de Ouolofs avec près de 70% de la population totale. Suivent les Sérères avec 23% et les peuls (3%) dont la présence est plus remarquée dans la zone Seo Lef. La distribution géographique de la population montre que les Ouolofs sont plus présents dans les zones de Sokano, Seo Lef, Ndakh et Keur Mafatim. Quant aux Sérères, ils deviennent de plus en plus nombreux dans les zones proches de Bambey à savoir les zones de Mboyène, Thiakhar et de Ndiagne Boumi.

3.2 Migration et phénomènes d'exode

Les phénomènes migratoires sont assez développés dans la CR et touche aussi bien les hommes que les femmes.

Le net recul des activités agro-pastorales mesurables à travers les faibles rendements a considérablement aggravé la situation de précarité des populations de cette CR. L'emprise du chômage des jeunes s'est soldée par de fortes dépressions démographiques observées chez les jeunes qui vont le plus souvent chercher du travail à Dakar, Kaolack, Touba et Ziguinchor où la plupart s'activent dans la manutention, les petits travaux et le petit commerce. L'expatriation vers l'Italie et l'Espagne semble être la tendance de ces jeunes.

Par ailleurs, notons que malgré l'impact positif de ces mouvements saisonniers du fait de l'amélioration des conditions de vie et du cadre de vie, il apparaît que les grossesses non désirées des jeunes filles, le développement des IST/VIH-SIDA sont des facteurs qui sont à lier à ces mouvements migratoires.

IV. BILAN DIAGNOSTIC DE LA COMMUNAUTÉ RURALE

Depuis 1997, l'Etat du Sénégal a parachevé la politique de décentralisation initiée depuis l'indépendance. Ainsi, avec l'avènement de la loi 96-06 de mars 1996 et la loi 96-07 de mars 1996, la CR est devenue une collectivité locale, personne morale de droit public, dotée de l'autonomie financière. Elle a pour mission la conception, la programmation et la mise en œuvre des actions de développement économique, éducatif, social et culturel. Précisément, ce transfert de compétences vise à mettre en place au sein des collectivités locales :

- Un dispositif décentralisé d'appui à la maîtrise d'ouvrage destiné à renforcer les compétences des collectivités décentralisées (communautés rurales, conseils régionaux et conseils municipaux) en matière de planification, de financement et de mise en œuvre de programmes d'investissements cohérents avec le concours de prestataires de services locaux ;
- Un outil de financement destiné à soutenir les investissements initiés par les communautés rurales (individuels ou collectivement) dans le cadre d'actions ou d'initiatives utiles au développement local et régional.

4.1 Organisation et Fonctionnement de la Communauté Rurale

Pour mieux organiser et piloter le développement de la communauté rurale, de façon harmonieuse, durable et participative, au travers d'actions de développement et de mécanismes d'investissement qui s'inscrivent dans les 9 domaines de compétences qui leur ont été transférés dans le cadre de la décentralisation le fonctionnement de la CR repose sur deux (02) organes : le Conseil rural et le bureau exécutif.

4.1.1 Organisation

4.1.1.1 le Conseil Rural

Le Conseil Rural ou instance de délibération est composé de trente deux (32) membres élus au suffrage universel pour un mandat de cinq (05) ans. Conformément à l'article 195 du Code des Collectivités Locales et à la loi 96.07 portant transfert de compétences, le conseil rural délibère dans les domaines de compétence qui lui sont transférés. Les réunions de délibération du Conseil se tiennent obligatoirement au niveau du siège de la communauté rurale.

Pour faciliter le travail qui lui est dévolu et impliquer un grand nombre de conseillers dans la gestion des affaires locales, le conseil rural a créé en son sein huit (08) commissions techniques :

- **La commission domaniale** qui, par délégation de l'Etat, est chargée de l'affectation et de la désaffectation sur les terres agricoles non titrées du Domaine national, du règlement des litiges fonciers.

- **La commission des finances** chargée de la définition de la politique de mobilisation des ressources financières et de la préparation de la loi des finances.
- **La commission éducation, promotion des langues nationales et de la formation** chargée de la construction, l'entretien et la maintenance et de l'équipement des écoles primaires.
- **La commission santé et action sociale** chargée de la construction, la gestion, l'entretien et l'équipement des postes et cases de santé ainsi que des maternités rurales. Le secours aux nécessiteux et l'appui au financement de projets productifs au profit de la population déshéritée est du ressort de cette commission.
- **La commission hydraulique** chargée de la définition et de la réalisation des programmes d'amélioration de l'accès à l'eau pour les populations et le bétail.
- **La commission urbanisme et habitat** : elle a pour mission de sensibiliser les populations sur les questions liées à l'habitat et à l'hygiène
- **La commission environnement** : est chargée de la sensibilisation des populations sur les problèmes de santé, d'hygiène et d'environnement. Elle a pour mission d'effectuer les IEC auprès des populations.
- **La commission jeunesse et sport** ayant en charge l'aménagement d'aires de jeux et d'espaces socio-éducatifs, le soutien aux associations sportives et culturelles.

4.1.1.2 le bureau exécutif

Le Conseil rural a élu en son sein un bureau exécutif composé de trois membres : le Président du conseil rural (PCR) et ses deux (02) vice-présidents élus par leurs pairs. Leur mandat coïncide avec celui du Conseil rural. Le Président de la communauté rurale est le représentant de l'Etat dans sa circonscription et l'organe exécutif de la communauté rurale. A ces titres, le PCR agit sur deux registres :

- Il a la charge de la publication et de l'exécution des lois et règlements (sous l'autorité du Sous-Préfet), il assure l'exécution des mesures de police administrative et des décisions prises par l'autorité administrative et la tenue de l'état civil.
- Au titre d'organe exécutif de la CR, le bureau exécute les délibérations, sous forme de décisions générales ou individuelles. En tant qu'ordonnateur du budget de la CR, il assume la gestion du cycle budgétaire (préparation, ordonnancement des dépenses, exécution des recettes), la direction des travaux et passation des marchés selon les lois et règlements, l'administration et la conservation des propriétés de la CR.

Quant aux ressources humaines, l'une des principales contraintes du conseil rural est le manque chronique de ressources humaines de qualité et partant d'une administration fonctionnelle. Les ressources humaines sont limitées au seul secrétaire communautaire qui en charge la gestion de l'Etat civil.

4.1.2 Fonctionnement

Sur le plan matériel, la maison communautaire, très délabrée, sans portes et fenêtres ni matériel de bureau n'est pas fonctionnelle, privant ainsi le conseil de lieu de réunion et de travail.

En ce qui concerne les ressources financières, leur analyse durant les cinq derniers exercices budgétaires montre que la taxe rurale constitue la principale source de recettes fiscales de la communauté rurale bien que l'Etat civil ait fonctionné durant cette période. Mais l'absence de comptes de gestion note la non identification d'autres recettes fiscales. Il apparaît ainsi que le budget de la communauté rurale est très faible et dépasse rarement 1, 6 millions FCFA à l'exception de l'exercice 1999 où les recettes de fonctionnement s'élevaient à un montant supérieur à 4 millions FCFA. En réalité, les taux de recouvrement inclus les fonds de dotation (éducation, jeunesse..). La faiblesse des budgets, le faible taux de recouvrement de la taxe rurale et, le manque de revenus additionnels sont les principales caractéristiques de la situation des ressources financières de la CR.

Par rapport au patrimoine de la CR, il est dans l'ensemble important et se résume à :

- Une (1) maison communautaire,
- Un (1) poste de santé à Thiakhar,
- Six (6) cases de santé,
- Deux (2) maternités rurales,
- Deux (2) forges un à Thiakhar et un à Ngathie Fall ;
- Onze (11) écoles primaires tous à cycle incomplet ;
- Quatre (4) parcs à vaccination du bétail ;
- Trois (3) secco,
- Deux (2) coopératives,
- Et, cinq (5) magasins de stockage.

Les partenaires et intervenants dans la CR sont assez diversifiés dont : le PAGF2, le PLCP, le PARMD, le Projet REGEFOR, le PNIR, le PNUD à travers le sous programme III, la Caritas-Thiès, la FEGPAB.

4.2 Analyse sociale

Les relations sociales dans la communautés rurales sont marquées par une cohabitation pacifique entre les différentes ethnies qui la composent. Le mariage inter-ethnique qui constitue une donnée réelle vient renforcer cette coexistence harmonieuse. Par ailleurs, l'appartenance à la même religion et à la même confrérie, (mouride), viennent renforcer ce climat social.

Cependant, des sources de tensions sont perceptibles notamment entre les agriculteurs et les éleveurs. Ces derniers se plaignent du fait que l'agriculture

empiète fortement sur les aires pastorales. Ces empiètements ont pour conséquence l'occupation des parcours du bétail par les cultures et l'avancée du front agricole vers les mares, ce qui empêche le bétail d'accéder aux points d'abreuvement. La divagation du bétail pendant la saison des cultures est également décrite par les populations. Des divergences politiques se font remarquer dans les prises de position au cours des discussions sur des thèmes qui apparemment ne prêtent à aucune équivoque.

4.3 Dynamique organisationnelle ou associative

De nombreuses organisations sont présentes dans la CR parmi lesquels, les Groupements de Promotion Féminine, les Groupements d'Intérêt Economique (GIE), les Groupements d'éleveurs, les Comités de Développement Villageois, les Comités de gestion de forage et les comités de santé et les Associations des Parents d'Elèves. A cela s'ajoutent diverses structures d'appui au développement qui viennent soutenir les efforts de lutte contre la pauvreté dans cette CR où, l'incidence de la pauvreté se mesure aisément par un faible accès aux infrastructures socio-sanitaires et socio-économiques.

4.3.1 les Organisations Communautaires de Base (OCB)

4.3.1.1 Les Groupements de Promotion Féminine

La CR de Thiakhar compte 19 GPF. La plupart d'entre eux sont constitués entre 1983 et 2000. Les principales activités des ces organisations sont la gestion des moulins, le petit commerce, l'embouche et l'alphabétisation. Les principaux partenaires des GPF sont le PAGF2, AHDIS, la Caritas, la FEGPAG et le PAPF.

L'éclosion de ces groupements témoigne de la volonté des femmes de lutter contre leurs difficiles conditions de vie et de précarité. Malgré leur dynamisme, ces GPF font face aux difficultés relatives au manque de moyens financiers, de formation et aux pesanteurs sociales.

4.3.1.2 Les Groupements d'Intérêt Economique

Ils sont au nombre de 7 au total sur l'étendue de la CR. L'émergence de ces groupements fait suite à celle des femmes et des jeunes dont les objectifs consistent à être présents dans les différents secteurs économiques. Ce sont par ailleurs des groupements en léthargie pour la plupart du fait de leur inaccessibilité aux sources de financement et aux moyens de production.

4.3.1.3 Les Comités de Santé

Ces comités émanent de l'installation des structures sanitaires (poste et cases de santé). Ils polarisent plusieurs villages et disposent généralement d'un bureau chargé de la gestion financière.

4.3.1.4 Les Comités de Gestion de Forages

Ils ressemblent quelque peu aux comités de santé tant du point de vue fonctionnement que structuration. Notons par ailleurs, que malgré le dynamisme de ces comités, ils restent confrontés à des difficultés relatives au manque de formation en gestion et technique de maintenance des ouvrages.

4.3.1.5 Les Associations Sportives et Culturelles

Ce sont des organisations que l'on retrouve dans chaque village. Informelles dans leur majorité, elles s'investissent le plus souvent dans le reboisement à buts multiples en dehors des activités classiques sportives et culturelles. Toutefois, eu égard aux importantes «dépressions» démographiques observées chez les jeunes, les activités des jeunes souffrent d'un manque de suivi.

4.3.1.6 Les Associations de Parents d'Elèves

Elles existent pratiquement au niveau de chaque école. Elles aident à gérer les problèmes internes de l'école et participent matériellement et financièrement à la réalisation des infrastructures scolaires.

4.3.1.7 Les Dahiras

Ces organisations typiquement religieuses sont orientées vers le culte religieux. Elles se caractérisent par leurs fortes capacités de mobilisation des populations et des ressources financières.

4.3.1.8 Les Groupements d'éleveurs

Leur création remonte entre 1986 et 1987. Ces groupements font surtout de l'embouche et la gestion des parcs à vaccination.

4.3.2 les structures d'appui au développement

4.3.2.1 l'Alliance de Crédit et d'Epargne pour la Production (ACEP)

L'ACEP est une mutuelle de crédit et d'Epargne. La création de cette structure en 1998, résulte du contexte de marasme économique engendré par les politiques d'ajustement structurel des années 80-90.

L'objectif visé était de faciliter l'accès des populations en général et des producteurs en particulier aux crédits afin, de lutter contre le sous-emploi des jeunes et la précarité sociale grâce à l'augmentation des revenus des populations.

Les cibles concernent l'ensemble des populations de la région de Diourbel dont les activités visent à asseoir un développement local durable. Les domaines d'intervention sont donc, l'ensemble des secteurs de l'économie locale.

Par rapport aux réalisations, outre le financement d'activités productives aux populations, l'ACEP dans son souci d'opérationnalité et de proximité a installé une caisse à Mbacké et crée un GPF dont l'autonomie permet l'octroi de crédits sur fonds propres à ses membres.

Depuis son installation dans la région de Diourbel, l'ACEP a injecté un montant de 4,8 MFCFA financé sur fonds propres en partenariat avec le Fonds de Promotion Economique (FPE).

4.3.2.2 l'Union Départementale des Coopératives Agricoles de la région de Diourbel (UDCAB)

Elle est un démembrement de l'Union Régionale des Coopératives Agricoles de la région de Diourbel (URCAD) qui émane elle-même de l'Union Nationale des Coopératives Agricoles du Sénégal (UNCAS).

Créée en 1978, elle a pour objectif de développer l'entrepreneuriat en milieu rural grâce à des structures multi-fonctionnelles. Ses bénéficiaires sont principalement les producteurs agricoles de la région de Diourbel.

Les domaines d'interventions de l'UDCAB sont divers et variés dont notamment : (1) l'approvisionnement en intrants agricoles, (2) la commercialisation des produits agricoles, (3) le financement de matériels et d'équipements agricoles, (4) l'approvisionnement en denrées alimentaires et, (5) la micro-finance pour la mise en œuvre d'activités innovatrices susceptibles de générer des revenus et d'améliorer les conditions de vie des populations.

Au plan des réalisations, l'UDCAB a permis la construction de magasins de stockage de produits agricoles, la mise en place de caisse d'épargne et crédit et, l'implantation de points de collecte. Cette dernière réalisation qui du reste est très récente résulte des difficultés qu'éprouvent les populations à commercialiser leurs productions d'arachide. Aujourd'hui avec la suppression de la SONAGRAINES dans le processus de commercialisation de l'arachide, l'UNCAS à travers ses démembrements est entrain de se positionner comme un véritable opérateur.

Avec cette nouvelle donne, l'objectif de l'UNCAS et de ses structures décentralisées est de développer la commercialisation des céréales à l'intérieur du pays et dans la Sous région d'une part et d'autre part de s'investir dans la multiplication de semences sélectionnées.

4.3.2.3 la CARITAS-Thiès

Créée en 1981 par son Excellence Monseigneur Jacques SARR, évêque de Thiès, la Caritas-Thiès couvre deux départements de la région administrative de Thiès et toute la région de Diourbel. Dans un contexte marqué par la précarité et l'extrême pauvreté des populations, la Caritas-Thiès s'est fixé comme objectif de promouvoir le développement intégral de l'homme grâce à un changement des conditions de vie des populations et une meilleure connaissance et collaboration des communautés et des services ecclésiaux, étatiques, ou privés.

Plus spécifiquement la Caritas-Thiès vise à promouvoir l'autosuffisance et la sécurité alimentaire à travers :

- l'appui aux producteurs en vue de leur autonomisation
- l'accès plus facile des bénéficiaires aux crédits
- la Formation des bénéficiaires grâce à des actions d'alphabétisation fonctionnelle susceptibles d'accroître leur participation et la prise en charge de leur propre développement.
- la réduction de la pénurie d'eau
- la Défense et restauration des sols et la conservation des eaux et des sols
- la promotion d'une politique de santé de base
- la contribution à l'allègement et à la réduction de la pénibilité du travail des femmes
- l'accompagnement des associations de jeunes et l'insertion des jeunes formés dans les circuits de production.

Aujourd'hui donc, la Caritas diocésaine de Thiès constitue aujourd'hui l'une des ONG les plus importantes qui appuient les populations à la base en menant conjointement des actions en matière de lutte contre la pauvreté et un programme contre la malnutrition avec le projet secours d'urgence et cantine scolaire.

Elle apporte aussi par l'animation et la formation un appui aux groupes de base et aux initiatives de développement local en participant activement au renforcement des capacités des populations cibles dans l'agriculture et l'élevage, le petit commerce et le crédit et l'épargne. Elle se donne comme vocation d'accompagner ces groupes dans leur combat pour relever les défis du développement.

4.3.2.4 *le Projet Agro-Forestier de Diourbel (PAGF)*

Localisé dans la région de Diourbel, le Projet Agroforestier de Lutte contre la Désertification (PAGF) est un programme du Gouvernement du Sénégal co-financé par le Fonds International de Développement Agricole (FIDA), la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), l'Etat du Sénégal et les bénéficiaires, pour un montant de 8,68 milliards de FCFA.

La justification de ce projet tient essentiellement de l'état avancé de dégradation du couvert végétal et des terres, eu égard à la surexploitation de l'espace rural à des fins agricoles, au surpâturage, à l'érosion hydrique et éolienne et à la forte pression sur les ressources naturelles. Ces facteurs ont entraîné une précarisation des conditions de vie des populations, consécutive à la baisse des rendements agricoles et des revenus.

C'est dans ce contexte qu'a été initié le PAGF dont l'objectif global est de favoriser au sein des villages, l'émergence de conditions favorables à un développement durable et auto-soutenu à travers notamment (i) la lutte contre la désertification par la conservation de la diversité biologique, (ii) l'amélioration de la qualité de l'environnement et, (iii) la lutte contre la pauvreté par une amélioration des conditions

de vie et des revenus des populations. Les activités principales sont : le renforcement des capacités locales, l'appui aux activités agro-sylvo-pastorales et les pistes rurales.

En ce qui concerne le renforcement des capacités locales, c'est une composante qui regroupe les actions de formation et d'appui en direction des leaders d'opinion, des relais villageois et des membres des organisations communautaires de base. Cette activité de renforcement des capacités locales est destinée à faire des populations bénéficiaires, des acteurs responsables, capables d'analyser les problèmes et de proposer des solutions durables, susceptibles de favoriser leur auto-promotion.

4.3.2.5 l'Agence Nationale du Conseil Agricole et Rural (ANCAR)

La mise sur pied de cette structure d'appui entre dans le cadre de l'harmonisation et de la relance de la politique agricole du Sénégal. Son objectif est promouvoir un développement agricole à la base.

C'est un programme co-financé par l'Etat et la Banque Mondiale. Plus spécifiquement, les objectifs consistent à : (1) faire accéder les paysans à un plus large éventail d'innovations techniques d'écoulant de la recherche et améliorer les niveaux d'adoption ; (2) diffuser en milieu rural des solutions endogènes provenant des expériences paysannes et ayant une valeur reconnue ; (3) renforcer les capacités institutionnelles des OP notamment en matière de : formulation de programmes et de stratégies de gestion, de négociation avec leurs partenaires de préparation de dossiers d'accès au crédit et d'organisation pour l'approvisionnement en intrants agricoles ; (4) développer les capacités de communication des producteurs et, (5) développer l'appui conseil nécessaire à l'épanouissement des activités rurales dont est tributaire le développement des productions agricoles notamment en matière d'artisanat rural, de transformation des produits agricoles et de commercialisation.

Les missions de cette structure qui intervient dans les 320 CR consistent à (1) harmoniser et à diffuser le conseil agricole et rural sur l'ensemble du territoire national, (2) harmoniser les méthodes d'intervention, (3) assurer l'efficacité des conseils agricoles et leur cohésion sur toute l'étendue du territoire national.

Dans sa première phase, l'ANCAR compte intervenir au niveau de cinq (5) CR de la région de Diourbel dont Lambaye, Patar, Dangalma, Dalla Ngabou et Sadio. Les bénéficiaires de l'appui sont principalement les organisations de producteurs à vocation agricole, pastorale et artisanale.

Dans le domaine du partenariat, outre l'Etat, les OP et les collectivités locales, l'ANCAR a un réseau de partenaires très dense composé des projets en cours d'exécution mais aussi des structures d'appui technique et financier et des ONG.

4.3.2.6 L'Association pour la Promotion et le Développement de la Jeunesse (APDJ)

L'Association pour la Promotion et le Développement de la Jeunesse de Diourbel a été créée en 1989 par les jeunes du quartier Thiernno Kandji de Diourbel afin de lutter contre la dégradation de l'environnement

L'objectif de l'APDJ vise à contribuer à l'émancipation sociale et à la formation de la population à travers le regroupement des jeunes autour des projets socio-économiques urbains et ruraux.

Plus spécifiquement, les objectifs de l'APDJ consistent à (1) assurer l'autosuffisance alimentaire et la réhabilitation de l'agriculture grâce à la mise en œuvre d'activités relatives au reboisement et à la régénération des sols fortement dégradés en initiant et vulgarisant des techniques de compostage, de plantation de haies vives et de l'amendement organique ; (2) assurer la maîtrise de l'eau grâce à la réhabilitation et/ou l'installation d'ouvrages de retenue des eaux de pluies ; (3) promouvoir l'éducation, la formation et l'animation en direction des populations des zones urbaines et rurales à travers des activités de sensibilisation sur l'hygiène publique et la santé ; et, (4) à promouvoir des activités socio-économiques dans le but de générer des revenus et de lutter contre le sous-emploi et la pauvreté.

Les activités réalisées par l'APDJ sont diverses et variées et concernent la mise en œuvre de micro-projets d'embouche bovine, l'installation de 3 moulins à mil, l'installation d'un centre de couture, d'un magasin d'approvisionnement et, l'exportation de 185 tonnes d'arachide avec l'appui d'OXFAM WERELDWINKELS.

L'APDJ dispose d'un réseau relativement étoffé de partenaires dont notamment : la Fraternité Saint-Paul, les ONG Broederlijk Delen et Terre Nouvelle, la Coopération Technique de l'Ambassade de la Belgique, OXFAM WERELDWINKELS.

4.3.2.7 Le Projet de Lutte Contre la Pauvreté (PLCP)

Dans le cadre de la lutte contre la paupérisation des populations en général et celles rurales en particulier, le Gouvernement du Sénégal (GOS) a mis en place avec l'appui des partenaires au développement (Fonds Nordique et Fonds Africain de Développement) le PLCP.

Ce projet d'un montant de 15 milliards FCFA, sur une durée de cinq (5) ans interviendra à terme dans 600 communautés de base des cinq (5) régions que sont : Dakar, Thiès, Diourbel, Kolda et Tambacounda.

L'objectif de ce projet vise à contribuer à la réduction de la pauvreté à travers (1) l'amélioration du niveau éducatif, des compétences techniques et professionnelles ainsi que les capacités d'auto-promotion des groupes cibles, (2) l'accroissement des capacités des populations dans les activités génératrices de revenus et, (3) l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base et des conditions de travail des groupes cibles.

Les activités du PLCP sont sériées en trois (3) principales composantes que sont :

- le renforcement des capacités des bénéficiaires et partenaires : grâce à l'alphabétisation et la sensibilisation sur les thèmes relatifs à la santé, à l'hygiène, à l'environnement, la gestion des micro-projets et des infrastructures équipements.
- la micro-finance et activités génératrices de revenus qui devraient permettre de financer des micro-projets des groupes cibles dans divers secteurs d'activité par l'intermédiaire des SFD.
- la réalisation d'infrastructures hydrauliques et des équipements qui vise à contribuer à la résorption du déficit en eau et l'allègement de l'exhaure.

4.4 Infrastructures et équipements

4.4.1 Infrastructures Hydrauliques

Les infrastructures hydrauliques sont dans l'ensemble faibles composés de deux (2) forages couplés à des châteaux d'eau d'une capacité totale de 100 mètres cubes. A cela s'ajoutent 100 puits fonctionnels pour une population de 23 423 habitants répartis dans 62 villages soit en moyenne 1 puits pour 2 villages et 1 forage pour 31 villages. Ceci dénote des difficultés d'alimentation en eau des populations et du bétail.

Tableau n°1 : Situation des infrastructures hydrauliques de la CR

	Total	Fonctionnels
Forages	2	2
Réseau AEP	10	10
Puits Equipés	2	2
Puits Traditionnels	130	98

Source : Enquêtes, juillet 2002

Difficultés accentuées par les tarissements des puits et les pannes fréquentes du forage de Thiakhar confronté à des problèmes d'entretien et de fonctionnement dont la mise en œuvre de stratégies de réponse permettrait de réduire le déficit en eau.

Cette situation de carence explique par ailleurs, l'utilisation par les populations des eaux de mares et marigots comme appoint pour la consommation. Ceci est d'autant

plus inquiétant que les populations sont affectées par des maladies hydriques péril fécal, bilharziose et des affections de la peau (dermatoses, gales, etc.).

4.4.2 Infrastructures Sanitaires

Le secteur de la santé est caractérisé par une carence en infrastructures. Un (1) seul poste de santé, 2 maternités rurales et 5 cases de santé fonctionnels sur l'étendue de la CR qui compte 23 423 habitants.

Tableau n°2 : Situation des infrastructures
Sanitaires de la CR

	Total	Fonctionnels
Postes de santé	1	1
Maternités rurales	3	2
Cases de santé	7	5
Dépôts de médicaments	1	1

Source : Enquêtes, juillet 2002

Le personnel médical du poste est constitué par un infirmier d'Etat, chef du poste, assisté par deux matrones, un agent de santé communautaire (ASC) et un dépositaire de la pharmacie. En ce qui concerne les cases de santé et maternités rurales, le personnel formé est de 3 agents de santé communautaires et 5 matrones. Du point de vue logistique, le poste dispose d'un véhicule utilisé dans le cadre des stratégies dites avancées utilisées au cours des programmes élargis de vaccination.

En somme, il ressort que dans cette CR, l'offre de soins est très en deçà de la demande.. En outre, l'éloignement du poste de santé, l'inexistence de moyens de transport et l'impraticabilité des pistes surtout en saison des pluies, l'inexistence de locaux d'hospitalisation, l'insuffisance et les coûts élevés des médicaments accentuent l'inadéquation des services de santé fournis localement. Ce qui se traduit par le faible niveau de satisfaction des populations par rapport aux services fournis dans ces structures sanitaires.

4.4.3 Infrastructures Scolaires

Les infrastructures scolaires de la CR sont caractérisées par leur faiblesse. 11 écoles pour 62 villages ; soit une moyenne d'une (1) école pour 6 villages. La faiblesse de ces infrastructures se traduit par une faiblesse des effectifs des enfants scolarisés. De 1076 élèves en 1999-2000, les effectifs sont passés à 1042 élèves en 2001-2002 soit une baisse de 3% en 2 ans. Ce qui met en évidence l'importance des abandons et/ou des échecs.

L'éloignement de la plupart des écoles par rapport aux villages polarisés, conjugué aux difficultés d'acquisition de fournitures et matériels scolaires, expliquent quelque peu l'échec voire l'abandon de ces élèves.

Tableau n°3 : Situation des Infrastructures scolaires de la CR

		Nombre	%
Ecoles		11	-
Classes		37	-
Effectifs enseignants		29	0
Effectifs élèves	Garçons	607	58,3
	Filles	435	41,7

Source : Inspection d'Académie de Diourbel, juillet 2002

Pour ce qui concerne l'alphabétisation, nous notons l'existence de 10 classes réparties dans 10 villages. Et c'est au niveau de la zone de Ndakh que l'on note le nombre de classes le plus important.

Quant à l'enseignement arabe, il est dispensé au niveau de 14 villages et c'est dans la zone de Mboyène (8 salles de classes réparties dans 5 villages) que les établissements sont plus présents. Alors que 15 villages disposent de « Darhas » où est dispensé l'éducation arabo-coranique.

4.4.4 Infrastructures agropastorales

Les infrastructures agro-pastorales sont caractérisées par leur faiblesse eu égard à la taille du cheptel. Cette insuffisance des infrastructures explique les difficultés que rencontrent un secteur de l'élevage déjà en crise du fait de la réduction des zones de parcours et de pâturages et concomitamment des problèmes relatifs à l'alimentation.

4.4.5 Infrastructures commerciales

Les infrastructures commerciales sont composées de 51 boutiques réparties dans 30 villages, 5 marchés hebdomadaires dont 3 dans la zone de Thiakhar, 1 dans la zone de NDiagne Mboumi et 1 dans la zone de Mboyène et 2 coopératives pour l'écoulement des produits agricoles, l'arachide notamment. L'insuffisance et la faible densité de ces infrastructures tient principalement au développement des activités économiques et à l'enclavement de la CR.

4.4.6 Autres infrastructures et équipements

Ils sont constitués en majorité des mosquées. La forte représentativité de ces lieux de culte résulte de l'importance des musulmans. Par contre, les moulins à mil et les banques de céréales n'existent pratiquement pas. Cette faiblesse voire cette inexistence de moulins rend difficile les travaux des femmes et explique corrélativement le faible développement des activités d'alphabétisation au niveau de la CR.

Dans le domaine de la communication, la CR est entrain de s'ouvrir mais timidement au monde extérieur avec l'installation de lignes téléphoniques au niveau de Thiakhar.

4.5 Les systèmes productifs

4.5.1 Le système agricole

4.5.1.1 la gestion foncière

L'agriculture est la principale activité des populations dans la communauté rurale. Plus de 70% de la population vivent de l'agriculture. L'agriculture de par sa tendance extensive est caractérisée par une forte utilisation du facteur terre dont la gestion est en principe dévolue au Conseil Rural.

Par rapport au mode d'acquisition des terres, il apparaît que l'héritage, l'emprunt et dans une moindre mesure l'hypothèque sont les principaux modes en vigueur et ce, malgré l'existence d'une loi sur le domaine national promulguée en 1964 et dont l'application relève du Conseil Rural. L'analyse de l'accès à la terre selon le genre met en évidence une situation socio-culturelle favorable à l'homme qui est le principal détenteur des terres et qui en affecte aux membres de la famille.

4.5.1.2 le paysage agraire

Comme dans pratiquement toute la région de Diourbel, l'agriculture est fortement dépendante des conditions climatiques. C'est une agriculture extensive, faiblement utilisatrice de matières fertilisantes à l'exception de l'amendement organique dont l'utilisation est conditionnée par les disponibilités en bétail.

L'association des cultures est la forme d'exploitation agricole la plus courante dans cette CR. Les cultures secondaires (niébé et « bissap ») sont cultivés en association avec le petit mil et/ou l'arachide. La faiblesse des superficies cultivables a accentué la surexploitation des terres dont l'une des principales conséquences est l'appauvrissement des sols. Dans la communauté rurale, à l'exception d'une faible proportion de terres incultes, il n'existe plus de possibilité d'extension des terres agricoles, ce qui fait que les agriculteurs ont tendance à empiéter sur les mares.

4.5.1.3 Les superficies, spéculations et rendements

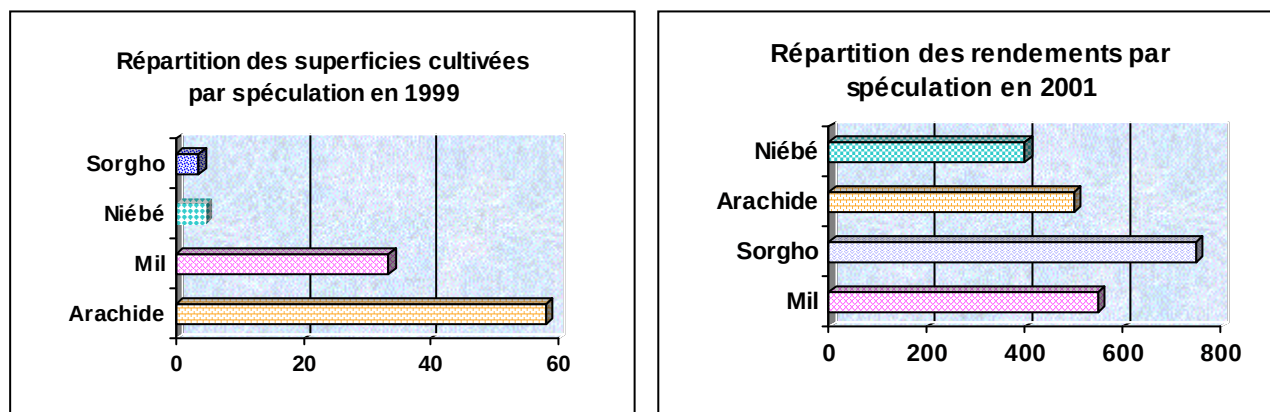
En moyenne, les rendements agricoles enregistrés dans la CR sont faibles. Ils sont de :

- 500 kg/ha pour l'arachide,
- 550 kg/ha pour le petit mil (souna),
- 750 kg/ha pour le sorgho,
- 400 kg/ha pour le niébé.

En terme de superficies cultivées, c'est l'arachide qui prédomine avec 58,2% du total des superficies cultivées en 1999 contre 33,5% pour le mil, 3,6 pour le sorgho et 4,7% pour le niébé.

L'importance de l'arachide dans le système de production s'explique par sa vocation de culture commerciale. Ce qui se traduit par l'accroissement d'année en année des superficies emblavées dont les conséquences se mesurent par la forte dégradation du sol et du couvert végétal ; laquelle est accentuée par la non pratique de la jachère

et la non utilisation de matières fertilisantes. La production agricole, intimement liée à la pluviométrie, à un caractère conjoncturel marqué par une décroissance des rendements à l'hectare surtout ceux de l'arachide et du mil.



La corrélation superficies cultivées et rendements montre une nette disparité entre les cultures principales (arachide et mil) et les cultures secondaires (niébé et sorgho). L'importance des rendements du niébé et du sorgho exige une modification du système de production en faveur de ces cultures dont le développement pourrait se traduire par une autosuffisance alimentaire.

4.5.1.4 Les intrants et le matériel agricoles

Le niveau d'équipement est faible. Pour l'essentiel, les équipements détenus par les producteurs sont composés de matériel à traction animale (semoirs, houes sine, houes occidentalistes, charrettes à cheval). Insuffisant et vétuste, le matériel agricole n'est plus renouvelé depuis l'arrêt du programme agricole en 1984 avec l'application de la Nouvelle Politique Agricole (NPA).

L'accès aux intrants de production agricoles (semences et engrais) est très limité et est conditionné par les coûts. Face à la dérégulation de la filière agricole, les populations s'approvisionnent en semences dans les marchés hebdomadaires. Il s'agit de semences tout venant dont la faible capacité de germination explique la faiblesse des productions agricoles.

Pour renverser les tendances régressives de la fertilité des sols, les populations ont recours au parcase du bétail dans les champs. La technologie du compostage, bien que vulgarisée par le PAGF, AHDIS est très faiblement pratiquée. Le manque d'eau et de matériel approprié ainsi que la lourdeur des travaux et le manque de formation justifient la non pratique de cette technologie de fertilisation des sols.

En outre, l'inaccessibilité aux intrants et matériel agricoles, la pauvreté des sols et le parasitisme des cultures, les difficultés de commercialisation des productions agricoles (arachide surtout) sont des facteurs qui confèrent à l'agriculture de cette CR un caractère extensif et faiblement productif.

4.5.2 Le système pastoral

4.5.2.1 la composition et la taille du cheptel

Dans la CR de Thiakhar, le cheptel est en majorité composé de petits ruminants avec 12 739 têtes. Ils sont suivis des bovins (4 116) et des équins (1 780). Malgré l'importance des effectifs de ce cheptel, l'élevage de la CR est extensif, faiblement rentabilisé. L'importance de ce cheptel tient à des pratiques agro-pastorales où l'élevage est fortement intégré à l'agriculture.

Tableau n°5 : Situation du cheptel de la CR

	Nombre	Nombre UBT	% UBT
Bovins	4 116	2 881	43,2
Ovins/caprins	12 739	1 274	19,1
Equins	1 780	2 136	32,0
Asins	939	376	5,6
Total		6 667	100

Source : Enquêtes, juillet 2002

Le fumier provenant des troupeaux sert systématiquement de fertilisant. Cette intégration élevage-agriculture persiste malgré les difficultés inhérentes aux deux secteurs. L'importance des équins se justifie par le fait qu'ils constituent un facteur de production déterminant dans le système agricole.

4.5.2.2 la santé animale

Dans le domaine de la santé animale, les maladies les plus fréquentes sont le charbon symptomatique, la pasteurellose et les parasitoses. Dans ce domaine, la situation caractéristique est l'insuffisance des infrastructures sanitaires en termes de dépôts vétérinaires et de magasins de stockage d'aliment de bétail. Il s'y ajoute un manque d'agents vétérinaires.

4.5.2.3 la production animale

La production agricole est typique du mode d'élevage avec une productivité faible et des productions insignifiantes pour compenser les déficits agricoles. Seule l'embouche bovine et ovine est rentabilisée avec la vente sur pied. En somme, la production animale de la CR est confrontée à des difficultés dont la résolution par des actions appropriées devraient permettre d'améliorer la productivité.

Le système pastoral de la CR est en crise et marginalisé par le mode actuel de production et d'occupation de l'espace. En effet, la forte pression agricole et la dégradation des écosystèmes ont eu comme conséquences le rétrécissement des zones de parcours du bétail et des pâturages.

L'insuffisance des ressources fourragères accentuée par la réduction des zones de pâturage, les difficultés d'abreuvement et le manque d'organisation et de structuration des éleveurs sont autant de facteurs qui freinent significativement le développement de l'élevage.

4.5.3 Le système d'exploitation forestière

A ce niveau, l'exploitation forestière étant fermée dans la région toutes les activités des populations se font à titre de droits d'usage. Cependant, certaines essences forestières sont largement exploitées : *Acacia albida* (Kadd), *Balanites aegyptiaca* (Sump), *Guiera senegalensis* (Nguer), *Combretum micrantum* (Sékhaw), *Adansonia digitata* (Baobab), *Tamarindus indica* (Dakhar) et *Diospyros mespiliformis* (Aloom). En effet, il faut noter la présence d'espèces en voie de disparition comme *Anogeissus leocarpus* (Ngediane) et *Parinari macrophylla* (éw).

L'utilisation du bois pour des activités artisanales ou la chauffe, la consommation des populations et du bétail, la pharmacopée traditionnelle et la commercialisation de certains fruits sont les principales formes d'utilisation de ces ressources naturelles locales.

4.5.4 Les autres systèmes productifs

4.5.4.1 le commerce

Le commerce dans la CR est très faiblement développé. Il se limite exclusivement à la commercialisation des produits de première nécessité (riz, huile, sucre, allumettes, pétrole lampant et autres produits).

A travers les marchés hebdomadaires, tous les produits agricoles et animaux sont échangés. Et, à l'heure actuelle, presque tous les produits des récoltes et les petits bétails sont vendus dans ces marchés, en fonction des besoins des ménages.

Ces marchés forains qui reçoivent hebdomadairement de nombreuses personnes de divers horizons sont aussi sources de propagation des IST dont le développement est à lier avec la prostitution clandestine. Par ailleurs, l'inorganisation qui y règne ne permet pas au Conseil rural d'en tirer des revenus additionnels par le biais de la perception des patentes.

4.5.4.2 l'artisanat

Au total, dix (10) corps de métiers ont été identifiés dans la CR. Le nombre d'artisans serait de 249 en juin 2000 (dont 57 puisatiers, 39 forgerons, 32 maçons, des tisserands), répartis à travers 32 villages.

Malgré cette diversité, le secteur de l'artisanat est très faiblement développé. Le manque de moyens et de matériel, les difficultés d'accès au crédit et le manque d'organisation et de formation, sont des contraintes et de facteurs qui entravent le développement de ce qui devait être le socle des micro entreprises rurales.

4.6 Environnement

La CR de Thiakhar, à l'instar de la région de Diourbel est menacée par la désertification. Cette situation qui résulte de la dégradation de l'environnement se manifeste par une érosion des sols, un ensablement des mares et points d'eau temporaires, un rétrécissement des zones de pâturage, et une disparition du couvert végétal dont les effets combinés ont précipité les secteurs de l'agriculture et de

l'élevage dans une crise dont les tentatives de solutions apportées jusque-là n'ont pas répondu aux attentes.

Pour restaurer l'environnement, de nombreuses actions sont menées par divers partenaires (projet et ONG). C'est précisément dans ce contexte que le Projet agroforestier de lutte contre la désertification est mis en œuvre dans la région pour tenter d'apporter des solutions à ce problème.

Le manque d'eau en quantité et en qualité a annihilé les efforts entrepris dans la restauration des espaces dégradés.

4.7 Activités socio-éducatives

Elles sont très faiblement développées dans la CR. Elles concernent l'éducation scolaire, l'alphabétisation et l'éducation arabo-coranique.

Pour ce qui est de l'éducation scolaire, les statistiques de 2000 mettent en évidence la faiblesse des effectifs des enfants scolarisés. 1 042 sur l'étendue de la CR dont seulement 435 filles pour 607 garçons. Ces données traduisent la faiblesse de la scolarisation de filles et ce, malgré les efforts consentis dans la sensibilisation pour une plus grande scolarisation des jeunes filles.

Les difficultés d'acquisition de fournitures scolaires, l'absentéisme des enseignants, l'éloignement des écoles, les cycles incomplets des écoles et le manque de dynamisme des APE expliquent entre autres les faibles niveaux de scolarisation.

Par rapport à l'éducation scolaire, l'alphabétisation est une activité qui se développe eu égard au nombre d'auditeurs. En 2001-2002 le nombre d'auditeurs était de 296 dont 274 femmes et 22 hommes. Ce développement de l'alphabétisation en Ouoloff tient aux efforts déployés par l'Action de formation pour le développement des populations (AFDP) appuyée par le Projet d'appui à la promotion de la femme (PAPF). En dépit du dynamisme des activités d'alphabétisation, les populations en particulier les femmes font état d'un besoin en formation sur divers thèmes dont notamment les techniques agro-forestières (compostage, production de plants, reboisement) et la gestion financière et comptable.

Quant à l'enseignement arabo-coranique, c'est une activité qui se développe davantage dans les villages et ce malgré la présence des écoles.

4.8 Santé et Hygiène publique

Les activités socio-sanitaires sont très timides dans cette CR. L'insuffisance des structures de santé, la faiblesse et l'état délabré et vétuste des équipements traduisent l'accès faible aux soins de santé de base des populations de cette CR dont la demande est bien au-delà de l'offre. Cette situation conjuguée au manque de personnel et à l'inexistence de latrines dans les villages favorisent le développement de pathologies à caractère hydriques (paludisme, péril fécal, bilharziose, affections dermatologiques et maladies gastro-entériques) dont les effets combinés se mesurent par une mortalité maternelle et infanto-juvénile relativement

élevées. Aujourd'hui, la médecine traditionnelle apparaît comme la seule alternative pour y faire face.

4.9 Activités socio-culturelles

Dans la CR, les activités socio-culturelles sont pratiquement inexistantes. La seule activité notée est les tournois de foot-ball entre villages pendant la saison des pluies. L'exode rural des jeunes accentué par le chômage et le sous-emploi ruraux d'une part et le manque de structures socio-éducatives et culturelles, d'autre part, justifient le manque de dynamisme des activités socio-culturelles.

V. SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC

5.1 Synthèse des potentialités de la CR

Typologie des ressources		Potentialités
Ressources naturelles	Environnement (eau, sols et végétation)	- Peuplement résiduel diversifié constitué d'arbres très âgés - Existence de bois de villages - Projet de gestion des ressources naturelles - Existence parcelles embocagées - Maîtrise de la technologie de pépinière et de boisement - Existences de sols Diors, Deck Dior et Deck - Présence d'espèces végétales soudano-sahélienne - Prédominance de rongeurs
Ressources humaines	Population/promoteur	- 50% de la population est constitué de jeunes - GPF et GIE structurés
Systèmes productifs	Agriculture	- Existence de sols dior et sols deck dior propice à la culture de l'arachide et du mil - Existence d'un périmètre maraîcher à Ndiagne Boumi et à Ndiakane - magasins de stockage des produits (Thiakhar, Mboyène, Ndiakane, Fakhane et Sokano) - 2 secco (Ndiobène et Sokano) - Existence de vallées favorables à la culture maraîchère (zone de Seo Lef) - Existence d'un magasin semencier à Thiakhar
	Elevage	- Cheptel bovin, ovin et caprin - parcs à vaccination du bétail (Thiakhar, Mboyène, Ndakh et Sokano) - 2 abreuvoirs (Thiakhar et Ngathie Fall) - Existence de mares temporaires - Existence de 8 GIE d'éleveurs - Existence de comité gestion des parcs à vaccination
	Exploitation forestière	- Existence d'espèces végétales variées - Importance des potentialités agronomiques des espèces

	Artisanat	- 10 corps de métiers pour 249 artisans - 58 boutiques - marchés hebdomadaires (Thiakhar, Keur Saer, Ndiagne Boumi, Kholkhotrane, Ndakh, Sokano) - 2 coopératives agricoles
	Commerce	- 10 corps de métiers pour 249 artisans - 58 boutiques - marchés hebdomadaires (Thiakhar, Keur Saer, Ndiagne Boumi, Kholkhotrane, Ndakh, Sokano) - 2 coopératives agricoles
Infrastructures et équipements	Hydrauliques, Electrification et voirie	- Eau de pluie - 2 forages motorisés - 1 réseau d'adduction d'eau vers les villages de Sikane et de Thiathaw - 1 réseau d'adduction d'eau vers les villages de Ndiagne Boumi et de Ndiabaye - 100 puits ordinaires fonctionnels - 32 puits ordinaires non fonctionnels - Existence de mares temporaires - 2 comités de forage - 12 km de route - 12 km de voie ferrée - Pistes sablonneuses - Charrettes - Réseaux téléphoniques à Thiakhar et à Mboyène - Réseaux électriques à Thiakhar et Ngathie Fall - 4 lignes téléphoniques - des téléphones mobiles - 1 panneau solaire

	Sanitaires	- 1 poste de santé - 1 pharmacie - 6 cases de santé dont 2 non fonctionnelles - 3 maternités rurales dont 1 non fonctionnelle - 1 infirmier d'Etat - 3 ASC - 6 matrones - 1 véhicule - 1 comité de santé - Existence de comités de santé
	Educatives	- 11 écoles - 36 classes dont 4 abris - 29 maîtres - 10 classes d'alphabétisation - 17 classes d'arabe dont 4 construites - 18 maîtres d'arabe - 26 daaras

5.2 Contraintes et solutions

Typologie des ressources		Contraintes	Solutions
Ressources naturelles	Environnement (eau, sols et végétation)	- Désertification - Erosion éolienne - Ensablement des mares - Absence de forêt - coupe abusive du Kadd pour nourriture du bétail, bois, de service et bois de chauffe - manque d'hygiène publique - L'érosion éolienne et/ou hydrique, - Pauvreté et surexploitation des sols, absences de jachère - Dégradation du couvert végétale et disparition de nombreuses espèces	- Aménagement de pépinières villageoises (7) - Régénération naturelle assistée du kadd - Programme de reboisement - Création de comité de gestion des ressources naturelles - Création de 7 bois de village - Introduction d'essences à valeur économique - Conservation des espèces existantes - Plantation d'arbres à usage multiple - Promotion de l'arboriculture fruitière (7 périmètres) - Organisation de journées d'information et de sensibilisation sur les bons comportements environnementaux - Opérations set-setal - Promotion de technologie d'économie d'énergie - Amendement organique et chimique des sols - Vulgarisation des techniques de jachère améliorée - Reboisement et protection des espèces végétales et ligneuses

Ressources humaines	Population/Promoteur	- Exode rural massif des jeunes dû aux chômage et sous emploi ruraux - Manque de formation - Manque d'aire de jeune - Absence d'infrastructure socio-éducative - Manque d'activités pendant 9 mois - Exode rural - Manque d'organisation structurée - Corvée des femmes - Difficulté d'accès au crédit - Absence de centre de formation professionnelle et de foyer de la femme	- Financement de micro-projets ruraux d'embouche (bovine, et ovine), d'aviculture et de maraîchage - Aménagement et équipement du terrain de Thiakhar - Création et équipements d'un centre culturel - Formation des jeunes - Réalisation de petits projets pour les jeunes - Achèvement des travaux et équipement du foyer des jeunes de Thiakhar - Construction et équipement d'un foyer des jeunes à Mboyène - Organisation de la coupe du Conseil rural - Acquisition d'un moulin au niveau de chaque zone - Acquisition d'une batteuse - Financement d'activités génératrices de revenus (embouche ovine, maraîchage, petit commerce, aviculture) - Création d'une mutuelle d'épargne et de crédit au niveau du chef lieu de la communauté rurale
Systèmes productifs	Agriculture	- Pauvreté des sols - Manque de semences de bonne qualité - Manque d'engrais et de produits phytosanitaires - Matériel agricole vétuste - Sous équipement en matériel agricole - Accès aux crédit semence difficiles - Difficulté de commercialisation de l'arachide - Insécurité alimentaire - Divagation du bétail	- Intensification de l'agriculture par l'équipement des producteurs en matériel et fourniture en intrants agricoles (réintroduction du programme agricole) - Généralisation de la distribution des semences par le canal des chefs de village - Amélioration de l'accès au crédit de campagne agricole - Installation de 50 fosses compostières - Création de magasin de stockage de Semences - Introduction de variétés culturales hâtives - Aménagement pastoral - Construction et financement de BCV

	Elevage	- Manque de parcours du bétail - Manque d'aires de pâturage - Transhumance - Mares ensablés et encerclés par les champs ; - Insuffisance des infrastructures hydrauliques - Absence de magasin de vente d'aliment du bétail - Maladies animales - Manque de dépôt de produits vétérinaires - Manque de personnel qualifié - Accès difficile au crédit	- Aménagement de parcours de bétail et d'aires de pâturage dans chaque zone - Formation d'auxiliaires vétérinaires - Formation aux technique d'embouche - Insémination artificielle de 50 vaches, 50 brebis et 50 juments - Amélioration de l'alimentation en eau du bétail par une augmentation des abreuvoirs autour des forages - Faciliter l'accès au crédit - Création de dépôts vétérinaires (2) à Thiakhar et à Sokano - Construction de magasins (2) et approvisionnement en aliment de bétail à Thiakhar et à Sokano - Construction de parcs à vaccination dans les autres villages centre
	Artisanat	- Enclavement des zones d'approvisionnement - Manque d'organisation des artisans - Manque de formation - Manque d'équipement - Accès limité au crédit - Absence de souk et de latrines dans les loulas	- Appui à l'organisation des artisans - Accès au crédit pour les artisans - Aménagement des marchés hebdomadaires - Adduction d'eau vers les marchés hebdomadaires - Renforcement des capacités des artisans - Mécanismes de financement du commerce - Attribution des marchés aux artisans locaux
	Commerce	- Enclavement des zones d'approvisionnement - Manque d'organisation des artisans - Manque de formation - Manque d'équipement - Accès limité au crédit - Absence de souk et de latrines dans les loulas	- Appui à l'organisation des artisans - Accès au crédit pour les artisans - Aménagement des marchés hebdomadaires - Adduction d'eau vers les marchés hebdomadaires - Renforcement des capacités des artisans - Mécanismes de financement du commerce - Attribution des marchés aux artisans locaux

Infrastructures et équipements	Hydrauliques, Electrification et voirie	- Accès limité des populations à l'eau potable - Faible capacité de stockage des réservoirs et château d'eau - Abaissement de la nappe phréatique - Faible débit des puits - Ensablement des mares - Manque de connaissances spécifiques en technique de gestion - Eau saumâtre - Tarification de l'eau - Instabilité du courant électrique du forage de Thiakhar - Enclavement des villages - Pistes impraticables pendant la saison des pluies - Faible accès à l'électricité - Faible accès à la téléphonie rurale	- Construction d'un château d'eau à Thiakhar (construction d'un château d'eau) et extension du réseau d'adduction vers les villages de Yarouwaye (2 km), Kholkhotrane (1.5 km), Ndoudiour (2 km), Keur Mafatim (3 km), Ndiakhane (2 km), Ngayokhème (2.5 km), Mboyène (2.5 km), Keur Saer (3.5 km), Baïty (4 km), Dara (4 km), Darou Salam Ndiakane (2 km), Diokoul (1.5 km) et Khouran (2 km) - Extension du réseau d'adduction à partir du forage de Ngathie Fall vers Ngathie Ngogom (1 km), Seo Lef (2 km), Mbadié Kadd (5 km), Ngathie Mbadianème (2 km), Maka Basse (4 km), Keur Biram (3 km), Santhiou Lam (3 km), Keur Seyni (4 km), Sandiara (9 km) - Réhabiliter les puits non fonctionnels - Récurer les puits fonctionnels pour en augmenter le débit - Réparation du système d'exhaure du puit maraîcher de Ndiagne Boumi et de Ndiakane - Fonçage de puits à Keur manga, Yarouwaye , Ngouye Dior, Peul Lamassas, Mbayane, Daga, Ndimb Ndakh - Aménagement des mares (Wahom, Fess, Toufa, Niob) - Redynamisation des comités de forages - Programme d'installation de compteur individuel - Prospector des sources d'eau de qualité - Construction d'une piste latéritique sur l'axe Keur Dame-Thiakhar-Sokano sur 10 km - Construction d'une piste latéritique sur l'axe Bambey-Thiakhar-Ndiagne Boumi sur 18 km - Construction de pistes de production - Extension du réseau électrique
--	--	---	---

	Sanitaires	- Insuffisance du personnel - Manque d'équipement des cases et maternités rurales - Absence de pavillon d'hospitalisation au niveau du poste - Absence d'ambulance - Enclavement des villages - Faible accès aux médicaments - Visites prénatales irrégulières - Absence d'eau courante au niveau des cases de santé et des maternités rurales - Absence de latrines au niveau des cases de santé et des maternités rurales - Concurrence déloyale des cases et poste de santé des Sœurs de Ngohé	- Réhabilitation du poste de santé - Construction d'un pavillon d'hospitalisation de 4 salles et équipement - Installation d'un réservoir d'eau pour prévenir les pannes du forage - Acquisition d'une ambulance - Réhabilitation, construction de 2 salles d'hospitalisation et équipement de la maternité de Thiakhar - Réhabilitation et équipement de la case de santé de Sokano - Construction et équipement d'une case de santé à Wakhal Diam - Construction et équipement de cases de Santé à Yarouwaye, Ndiaguène Diorel, Ngayokhème, Seo Lef, Ndoudiour - Achèvement des travaux et équipement de la case de santé de Ndakh - Extension de la case de Mboyène - Formation de 20 ASC - Renforcement des capacités membres des comités de santé - Amélioration de la qualité de l'eau - Construction de latrines dans chacune des 11 écoles de la communauté rurale - Construction de latrines (6) dans les 6 marchés hebdomadaires - Promotion de latrines dans tous les ménages
--	------------	--	---

	Educatives	- Mauvaise répartition des infrastructures scolaires - Manque d'extraits de naissance - Insuffisance du personnel enseignant - Absentéisme des enseignants - Accès difficile aux fournitures et matériels scolaires - Manque de dynamisme des Associations des parents d'élèves - Déperdition scolaire près l'entrée en 6^{ième} - Absence de clôture, de latrines, d'eau courante et de locaux administratifs - Faible taux de scolarisation des filles - Faible qualités des ressources humaines locales - Absence de classes d'alphabétisation fonctionnelle - Manque de centre de formation	- Construction de 6 salles de classe élémentaire à Thiakhar, Sokano, Mboyène, Ndoudiour, Ngathie Fall, Ndiagne Boumi - Construction de bâtiments administratifs - Clôture des 11 écoles - Adduction d'eau - Construction de latrines - Création d'un CEM à Thiakhar - Construction d'une bibliothèque à Thiakhar - Construction des 3 écoles arabes à Thiakhra, Ndakh, Sokano - Construction d'une école franco-arabe à Paï-Paï - Construction de daaras à Ndiaguène, Ndakh, Yarouwaye, Maka Basse, Keur Mafatim, Darou Salam Ndiakane, Fakhane - Redynamisation des associations de parents d'élèves - Amélioration de l'accès aux fournitures et matériels scolaires - Amélioration des conditions d'accès des filles à l'éducation - Installation dans tous les villages de classes d'alphabétisation fonctionnelle, formation des hommes, jeunes et des femmes dans les domaines du maraîchage, de l'embouche, de la teinture, éducation à la citoyenneté
--	------------	--	--

VI. AXES PRIORITAIRES DE DÉVELOPPEMENT

La mise en œuvre du DP dans cette CR a permis d'identifier les potentialités et l'ensemble des contraintes qui freinent la dynamique de développement locales. Dans ce cadre, deux (2) axes prioritaires de développement ont été définis. Il s'agit de : (1) l'amélioration et la sécurisation des productions agricole et animale et, (2) le renforcement des services de base et des capacités.

6.1 l'amélioration des productions agricole et animale

L'agriculture et l'élevage sont les principales activités des populations de cette CR. Les difficultés de ces deux secteurs imposent la mise en œuvre d'un paquet d'action susceptibles de promouvoir et de développer des actions pour l'amélioration des productions de l'agriculture et de l'élevage. Les actions retenues visent (1) l'amélioration et la sécurité alimentaire (2) l'amélioration de la production animale et, (3) l'aménagement de l'espace agropastorale.

6.1.1 l'amélioration de la production agricole et la sécurité alimentaire

L'agriculture occupe plus de 70% de la population de la CR de Thiakhar. Mais elle est incapable d'assurer l'autosuffisance alimentaire des populations dont les stratégies développées pour y faire face sont timides et se traduisent par une insécurité alimentaire. La dégradation des espaces agraires, l'insuffisance des intrants et des équipements agricoles accentuent la baisse des productions. L'accessibilité aux intrants et équipements agricoles, la vulgarisation de nouvelles variétés agricoles adaptées aux conditions climatiques locales ainsi que la diversification des productions agricoles sont des activités qui peuvent contribuer à intensifier l'agriculture et à assurer la sécurité alimentaire des populations.

6.1.2. L'amélioration de la production animale

L'élevage constitue la deuxième principale activité après l'agriculture. L'importance de la taille du cheptel devait en principe permettre d'équilibrer le déficit agricole. Cependant, le rétrécissement des espaces pastoraux, les difficultés d'alimentation et d'abreuvement du bétail, l'insuffisance des infrastructures agropastorales, la présence d'épizooties sont des facteurs qui freinent le développement de ce secteur. La mise en œuvre de stratégies d'amélioration cette production animale impose de développer des activités qui permettront d'intensifier l'élevage d'une part et, d'assurer la protection du cheptel d'autre part. Il s'agira principalement :

- de développer et d'étendre les techniques d'insémination artificielle en vue d'appuyer le développement d'un élevage intensif comme alternative aux contraintes de la production animale.
- De promouvoir les activités d'embouche bovine et ovine afin de rentabiliser le secteur de l'élevage. La mise en œuvre de ces activités doit toutefois être accompagné voir précéder d'une formation des producteurs sur les techniques d'embouche avec l'appui des techniciens de l'élevage et les autres partenaires au développement.

- d'étendre et de faciliter la vaccination et la protection du bétail. Afin d'assurer la couverture vaccinale du cheptel de la CR. La fréquence des épizooties pose la nécessité de mettre en place un dispositif pour améliorer et faciliter l'accès aux produits et services vétérinaires.
- et, d'augmenter le disponible fourrager avec, d'une part, l'introduction de cultures fourragères telles que le niébé et le sorgho Hybride dans le système de production agricole et, d'autre part, l'installation d'un magasin d'approvisionnement en aliments de bétail. Ces actions qui entrent dans le cadre de l'intensification de l'élevage se fera avec l'appui et l'encadrement des techniciens du CERP et de l'ISRA et des centres de production d'aliments de bétail.

6.1.3 l'aménagement de l'espace agropastoral

La principale contrainte de l'élevage de la CR est la réduction des pâturages du fait de l'extension des superficies agricoles. Dans ce cadre, il s'agira de mettre en œuvre des actions afin de restaurer les écosystèmes dégradés à travers principalement la réhabilitation et l'aménagement de couloirs de passage du bétail.

6.2 le renforcement des services de base et des capacités

6.2.1 le renforcement des services de base

Dans la CR de Thiakhar l'incidence du processus de paupérisation se mesure par un développement humain faible caractérisé par une inaccessibilité aux services socio-sanitaires de base du fait notamment d'une insuffisance des infrastructures communautaires de base. La mise en œuvre d'activités relatives à ces infrastructures de base devraient soutenir les efforts de développement local menés jusqu'à présent.

Il s'agit principalement des activités relatives à l'hydraulique rurale, à la réalisation d'infrastructures sanitaires et éducatives, à la construction ou la réhabilitation de pistes rurales et à l'électrification rurale.

6.2.1.1 l'hydraulique rurale

Dans cette CR, les besoins des populations sont largement au-dessus du disponible. Les difficultés de fonctionnement du forage de Thiakhar et la faiblesse des capacités des châteaux d'eau font qu'une bonne partie de la population n'ont pas véritablement accès à l'eau. Le tarissement des puits, les difficultés d'exhaure et la non fonctionnalité de beaucoup d'entre eux notent l'acuité du problème. Cette situation est d'autant plus inquiétante que le recours des populations face au déficit d'eau est de faire usage des eaux des mares et marigots sans traitement. Ce qui se traduit par le développement de maladies liées à l'eau dont le péril fécal, la bilharziose, les affections de la peau, les maladies gastro-entérites, etc.

La construction d'un nouveau château d'eau à Thiakhar et la reprise sous œuvre de celui de Ngathie Fall, l'adduction d'eau dans les villages non couverts à partir de ces 2 forages plus celui de Ndiokhoba, la réhabilitation des puits non fonctionnels, le

fonçage de 8 nouveaux puits ainsi que la construction de bassins de rétention des eaux de pluie au niveau des mares et marigots sont des mesures qui permettront d'accroître les disponibilités en eau et de promouvoir les cultures de contre saison.

6.2.1.2 *Les infrastructures sanitaires*

Les infrastructures sanitaires de la CR sont composées exclusivement du poste de santé de Thiakhar et de cases de santé pratiquement non fonctionnels. L'éloignement de ces structures et leur manque d'équipements rendent inadéquate l'offre de soins et posent le problème d'accessibilité des populations aux services sanitaires. Dès lors, il s'avère nécessaire d'agrandir et d'équiper le poste de santé de Thiakhar, de construire et d'équiper des cases de santé et de construire et/ou de réhabiliter les maternités rurales mais aussi de les doter d'un personnel qualifié pour assurer une couverture sanitaire plus adéquate.

Ces actions devraient être accompagnées de la réalisation de blocs d'hygiène (latrines) pour renforcer l'hygiène publique et réduire les risques de maladies hydriques sus évoquées.

6.2.1.3 *Les infrastructures scolaires*

L'insuffisance des écoles et du personnel enseignant, les difficultés d'acquisition de fournitures scolaires et de matériels pédagogiques ainsi que l'éloignement des écoles traduisent les faibles effectifs d'enfants scolarisés.

Le renforcement des écoles (en infrastructures, équipements, matériels pédagogiques, fournitures scolaires et personnels enseignants), la construction de nouvelles classes permettront d'accroître les taux de scolarisation.

6.2.1.4 *Les pistes et l'électrification rurales*

La CR est marquée par son enclavement malgré sa proximité avec la Nationale n°3. La construction de pistes de productions permettraient de faciliter les échanges. Les populations de la CR souhaiteraient la construction de pistes de production dont :

- Keur Dame-Thiakhar-Sokano (15 km),
- Bambey-Thiakhar-Ndiagne Boumi (18km),
- Lagnar-Ndakh-Yarouwaye (12 km),
- Keur Saer-Yarouwaye (17 km),
- Bambey-Ndoss Fall-Mbadianème-Keur Badié-Mbadié Kadd-Sokano (14 km).

L'extension du réseau électrique permettrait le développement d'activités économiques et le renforcement et le développement de micro entreprise locales.

6.2.2 le renforcement des capacités socio-économiques

Il vise à accroître les capacités de gestion et à promouvoir le développement d'activités innovatrices génératrices de revenus. Ce renforcement passera par la mise en œuvre d'activités d'alphabétisation et de formation technique et l'accès au crédit.

6.2.2.1 Le renforcement des capacités par la formation

Les populations locales souhaiteraient acquérir des capacités techniques requises pour la mise en œuvre et le suivi de certaines activités économiques. L'acquisition de ces capacités nécessite donc la mise en œuvre de programmes de formation technique et d'alphabétisation fonctionnelle adaptés aux besoins des populations et à leur environnement socio-économique.

L'objectif de la formation est de transmettre aux populations locales les outils méthodologiques et les capacités techniques appropriées pour identifier et prioriser leurs contraintes et de définir les stratégies pour les résoudre de façon efficiente et durable dans un contexte de mutations institutionnelles qui accompagne les politiques de promotion d'initiatives privées et d'auto-gestion susceptibles d'accroître les opportunités d'impulsion d'un développement économique local.

Dans ce cadre, les populations souhaitent la construction d'un centre polyvalent de formation et de production qui regroupera outre les artisans, les femmes, les jeunes, les producteurs, etc.

6.2.2.2 La mise en place d'un système de crédit fonctionnel

Cette action vise à accorder aux producteurs, aux GPF, aux GIE, aux associations de jeunes et aux artisans les moyens financiers nécessaires pour le développement de leurs activités. Toutefois, l'utilisation et la gestion du système de crédit impliquent d'une part la création d'une mutuelle d'épargne et de crédit et d'autre part une bonne sensibilisation et une formation au préalable des producteurs chargés de sa gestion et de son exécution. Les populations et plus particulièrement les groupes organisés devront être formés sur la gestion et le suivi de micro-projets par ailleurs.

VII. PLANIFICATION DES AXES PRIORITAIRES DE DÉVELOPPEMENT

7.1 Problématique des sous-projets

Le Plan Annuel d'Investissement comporte un certain nombre de sous-projets (SP). Ces derniers sont des combinaisons d'activités intégrées susceptibles d'induire un impact significatif et de promouvoir des pôles de développement. Ces SP intègrent des activités liées aux infrastructures communautaires de base, à la promotion des activités agropastorale et au renforcement des capacités socio-économiques.

7.2 Définition des sous-projets

7.2.1 les sous-projets communautaires

Les sous projets communautaires sont constitués d'activités qui visent à améliorer l'accès aux services de base par la mise en place d'infrastructures communautaires. Ils sont constitués d'activités d'utilité publique et s'exécutent sur le domaine de la Communauté Rurale. Ces sous projets sont financés par le Conseil Rural avec l'appui de l'Etat, du PNIR et des autres partenaires au développement.

7.2.2 les sous-projets privés

Les sous - projets privés sont constitués d'activités génératrices de revenus (AGR). Ce sont des activités financièrement rentables dans le court terme en vue d'améliorer les conditions de vie des populations et de promouvoir un développement de micro entreprises locales.

7.3 Tableau des sous-projets communautaires

Sous Projets	OBJECTIFS	ACTIVITÉS
Amélioration de la production agricole	- Accroître les productions agricoles - Assurer la sécurité alimentaire des populations	- Construction de magasins d'approvisionnement - Mise en place une ligne de crédit Introduction des variétés hâtives adaptées aux conditions climatiques locales - Construction de banques céréalières villageoises - Construction de bassins de récupération et de rétention des eaux de pluies
Amélioration de la production animale	- Accroître les productions animales - Lutter contre les épizooties - Intensifier les activités pastorales	- Mise en place une ligne de crédit, etc.) - Construction de magasins d'approvisionnement en aliments de bétail et produits vétérinaires - Construction d'abreuvoirs et de parcs à vaccination Vulgarisation de techniques d'insémination artificielle - Formation d'auxiliaires vétérinaires - Formation des producteurs en techniques d'embouche et de conservation du fourrage Introduction de cultures fourragères

Aménagement de l'espace agropastorale	- Rétablir les équilibres des écosystèmes - Renforcer les complémentarités entre milieux agraires et pastoraux	- Délimitation de zones de pâturages et de parcours du bétail - Formation des relais villageois en techniques de gestion des ressources naturelles - Installation d'une pépinière centrale - Installation de bois de village et de périmètres fruitiers - Création d'un comité de gestion des ressources naturelles
Renforcement des services de base	- Accroître les disponibilités en eau - Promouvoir les cultures de contre saison - Accroître les taux de scolarisation - Renforcer le système éducatif - Désenclaver la CR - Développer les activités extra agricoles (commerce, artisanat, etc.) - renforcer le tissu économique	- Reprise sous œuvre des forages de Thiakhar et Ngathie Fall (construction d'un château d'eau), - Extension du réseau d'adduction vers les villages prioritaires - Construction des bassins de rétention des eaux de pluies - Réhabilitation des puits non fonctionnels - Réparation du système d'exhaure des puits de Ndiagne Mboumi et Ndiakane - Fonçage et équipement de puits. - Agrandissement et équipement du poste de santé de Thiakhar - Construction et/ou réhabilitation et équipement de case de santé - Construction et/ou réhabilitation et équipement des maternités rurales - Acquisition d'une ambulance - Formation d'agents de santé communautaires - Dotation des structures sanitaires d'un personnel qualifié - Dotation d'un lot de médicaments au poste de santé et aux cases de santé

Renforcement des services de base	- Accroître les disponibilités en eau - Promouvoir les cultures de contre saison - Accroître les taux de scolarisation - Renforcer le système éducatif - Désenclaver la CR - Développer les activités extra agricoles (commerce, artisanat, etc.) - renforcer le tissu économique	- Construction de 6 classes pour compléter les cycles - Construction de bâtiments/logements administratifs - Dotation des écoles en matériels et fournitures scolaires - Construction de clôtures dans les écoles - Construction de toilettes dans les écoles - Adduction d'eau dans les écoles - Construction de 3 écoles arabes - Construction d'une école franco-arabe - Construction de 62 classes d'alphabétisation - Construction de pistes de production : • Keur Dame-Thiakhar-Sokano • Bambey-Thiakhar-Ndiagne Boumi • Lagnar-Ndakh-Yarouwaye • Keur Saer-Yarouwaye • Bambey-Ndoss Fall-Mbadianème-Keur Badié. - Electrification de la CR par l'extension du réseau de la SENELEC - Installation de cabines téléphoniques (télécentres)
Renforcement des capacités socio-économiques	- Renforcer les capacités techniques des populations - Promouvoir les initiatives privées	- Construction d'un centre polyvalent de formation en artisanat et en entrepreneuriat féminin - Acquisition de moulins à mil et d'une batteuse communautaire - Mise en place ligne de crédit pour les promoteurs

SOUS PROJET I : AMÉLIORATION DE LA PRODUCTION AGRICOLE ET DE LA SECURITÉ ALIMENTAIRE

1. Justification

L'agriculture occupe plus de 70% de la population de la CR de Thiakhar. Mais elle est incapable à assurer l'autosuffisance alimentaire des populations dont les stratégies développées pour y faire face sont timides et se traduisent par une insécurité alimentaire. La dégradation des espaces agraires, l'insuffisance des intrants et des équipements agricoles accentuent la baisse des productions.

2. Objectifs

L'intensification des activités agricoles devrait permettre d'améliorer les productions agricole et concomitamment d'assurer la sécurité alimentaire.

3. Activités

Les principales activités retenues par les populations sont : (1) la mise en place d'un système de crédit (ligne de crédit) qui faciliterait l'acquisition de semences sélectionnées et du matériel agricole, (2) la construction d'un magasin de stockage et d'approvisionnement en intrants agricoles, (3) la construction de banques céréalières villageoises, (4) l'introduction de variétés hâtives adaptées aux conditions agro-climatiques locales et, (5) la construction de bassins de récupération et de rétention des eaux de pluies.

4. Résultats attendus et indicateurs

Activités	Résultats attendus	Indicateurs
Construction de magasins d'approvisionnement	- Faciliter l'accès aux semences en quantité et qualité suffisantes	- 6 magasins ont été construits
Mise en place une ligne de crédit	- Faciliter l'acquisition d'équipements agricoles : charrettes, semoirs, houes, etc.	- une ligne de crédit de 15 millions a été dégagée
Introduction des variétés hâtives adaptées aux conditions climatiques locales	- Accroître les rendements agricoles	- les rendements agricoles ont cru de 20 à 50%
Construction de banques céréalières villageoises	- Assurer la sécurité alimentaire des populations - Faciliter le stockage des productions vivrières	- 7 BCV ont été construites dans les zones
Construction de bassins de récupération et de rétention des eaux de pluies	- Diversifier les activités agricoles - Favoriser le développement du maraîchage - Faciliter l'abreuvement du bétail	- 7 bassins ont été construits dans les zones

5. Acteurs

- le Conseil Rural
- le Comité de Concertation et de Gestion
- l'Opérateur Partenaire Privé
- les responsables du PNIR (BRC, CNC, DCL, etc.)
- les responsables du développement rural (SDDR, CERP, ISRA, CNRA, SONACOS, SEIB, etc.)
- les responsables de l'hydraulique
- les bénéficiaires
- les partenaires au développement

6. planification annuelle et budgétaire

Activités	Années de réalisation	Nombre	Coût (en millions FCFA)
Construction de magasins d'approvisionnement en intrants et équipements agricoles	Janvier 2003 à décembre 2006	6	36
Mise en place une ligne de crédit	Mars à avril 2003	1	6
Introduction des variétés hâtives adaptées aux conditions climatiques locales	Mars à avril 2003	-	
Construction de BCV	Janvier 2003 à décembre 2006	7	42
Construction de bassins de récupération et de rétention des eaux de pluies	Janvier 2003 à Décembre 2006	7	35
TOTAL			119,0

SOUS PROJET II : AMÉLIORATION DE LA PRODUCTION ANIMALE

1. Justification

L'élevage constitue la deuxième principale activité après l'agriculture. L'importance de la taille du cheptel devait en principe permettre d'équilibrer le déficit agricole. Cependant, le rétrécissement des espaces pastoraux, les difficultés d'alimentation et d'abreuvement du bétail, l'insuffisance des infrastructures agropastorales, la présence d'épizooties sont des facteurs qui freinent le développement de ce secteur.

2. Objectifs

L'objectif visé est d'augmenter la production animale à travers une intensification de ce secteur et d'assurer la protection du cheptel.

3. Activités

Les activités à réaliser consistent à :

- construire d'un magasin d'approvisionnement en aliments de bétail et produits vétérinaires,
- mettre en place une ligne de crédit pour le financement des activités d'embouche bovine, ovine et caprine et d'aviculture,
- construire des abreuvoirs et des parcs à vaccination,
- former des auxiliaires vétérinaires pour assurer la couverture vaccinale du cheptel,
- former les producteurs locaux en techniques d'embouche et en techniques de conservation du fourrage,
- aménager des zones de parcours et de pâturage du bétail,
- introduire les cultures fourragères (niébé, sorgho hybride, etc.).

4. Résultats attendus

Activités	Résultats attendus	Indicateurs
Mise en place une ligne de crédit	- Faciliter l'accès aux aliments de bétail en quantité et qualité suffisantes	- Voir agriculture
Construction de magasins d'approvisionnement en aliments de bétail et produits vétérinaires	- Faciliter l'accès aux produits vétérinaires	- Voir agriculture
Construction d'abreuvoirs et de parcs à vaccination	- Faciliter l'abreuvement et la vaccination du bétail	- 7 abreuvoirs et 7 parcs à vaccination ont été construits
Vulgarisation de techniques d'insémination artificielle	- accroître les productions animales (lait, viande, etc.)	
Formation d'auxiliaires vétérinaires	- Assurer la couverture vaccinale du cheptel - Protéger le cheptel contre les épizooties	- Quatorze (14) auxiliaires vétérinaires ont été formés au niveau de la CR
Formation des producteurs en techniques d'embouche et de conservation du fourrage	- Rentabiliser le secteur de l'élevage - Assurer les disponibilités en fourrage	- L'ensemble des producteurs ont été formés
Introduction de cultures fourragères		- 600 à 1 200 ha sont cultivés chaque année

5. Acteurs

- le Conseil Rural
- le Comité de Concertation et de Gestion
- l'Opérateur Partenaire Privé
- les responsables du PNIR (BRC, CNC, DCL, etc.)
- les responsables du développement rural (SDDR, CERP, ISRA, CNRA, SONACOS, SEIB, etc.)
- les responsables des services vétérinaires
- les bénéficiaires
- les partenaires au développement.

6. Planification annuelle et budgétaire

Activités	Périodes/Années de réalisation	Nombre	Coût (en millions FCFA)
Construction de magasins d'approvisionnement en aliments de bétail et produits vétérinaires	Janvier 2003 à décembre 2006	1	- Voir agriculture
Construction d'abreuvoirs	Janvier 2003 à décembre 2004	7	3,15
Construction de parcs à vaccination	Janvier 2003 à décembre 2004	4	7,2
Introduction de cultures fourragères	Mars-avril 2003		1,4
TOTAL			11,75

SOUS PROJET III : AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE AGRO-PASTORAL

1. Justification

La productivité des activités agro-pastorales est dans l'ensemble faible. Les contraintes tiennent pour l'essentiel à la réduction des pâturages du fait de l'extension des superficies agricoles et la dégradation de l'espace agro-pastoral.

2. Objectifs

Les objectifs consistent principalement à restaurer et à préserver les ressources naturelles locales afin de favoriser le développement des activités agro-pastorales.

3. Activités

Dans ce cadre, il s'agira de mettre en œuvre des activités de agro-forestières de restauration des écosystèmes dégradés dont notamment : la délimitation de zones de pâturages et de parcours du bétail et la gestion des ressources naturelles.

4. Résultats attendus et indicateurs

Activités	Résultats attendus	Indicateurs
Délimitation de zones de pâturages et de parcours du bétail	- Réduire la divagation du bétail - Faciliter la pâture du cheptel	- 7 zones de parcours et de pâturages ont été délimités dans la CR
Formation des relais villageois en techniques de gestion des ressources naturelles	- Assurer la gestion rationnelle des ressources naturelles - Lutter contre la dégradation des écosystèmes	- 124 relais villageois ont été formés sur les techniques de gestions des ressources naturelles
Installation d'une pépinière centrale	- Protéger les ressources locales	- Une (1) pépinière communautaire a été installée dans la CR
Installation de bois de village et de périmètres fruitiers		- 62 bois de village et 7 périmètres fruitiers ont été créés
Création d'un comité de gestion des ressources naturelles		- 7 comités de GRN ont été créés

5. Acteurs

- le Conseil Rural
- le Comité de Concertation et de Gestion
- l'Opérateur Partenaire Privé
- les responsables du PNIR (BRC, CNC, DCL, etc.)
- les responsables du développement rural (SDDR, CERP, ISRA, CNRA)
- les responsables du service des eaux et forêts
- les groupements
- les populations
- les partenaires au développement

6. Planification annuelle et budgétaire

Activités	Périodes/Années de réalisation	Nombre	Coût (en millions FCFA)
Délimitation de zones de pâturages et de parcours du bétail	Janvier 2003	1	-
Installation de 7 pépinières forestières	Janvier 2003 à décembre 2006	7	10,5
Installation de 7 périmètres fruitiers	Janvier 2003 à décembre 2006	7	10,5
Création d'un comité de gestion des ressources naturelles	Janvier 2003	-	-
TOTAL			21,0

SOUS PROJET IV : RENFORCEMENT DES SERVICES DE BASES

1. Justification

Dans la CR de Thiakhar l'incidence du processus de paupérisation se mesure par un développement humain faible caractérisé par une inaccessibilité aux services socio-sanitaires de base du fait notoirement d'une insuffisance des infrastructures communautaires de base. La mise en œuvre d'activités relatives à ces infrastructures de base devraient soutenir les efforts de développement local menés jusqu'à présent.

En matière d'hydraulique villageoise, les besoins des populations sont largement au-dessus du disponible. Les difficultés de fonctionnement du forge de Thiakhar et la faiblesse des capacités des châteaux d'eau font qu'une bonne partie de la population n'ont pas véritablement accès à l'eau. Le tarissement des puits, les difficultés d'exhaure et la non fonctionnalité de beaucoup d'entre eux notent l'acuité du problème. Cette situation est d'autant plus inquiétante que le déficit d'eau est équilibrer par les eaux des mares et marigots utiliser sans traitement. Ce qui se traduit par le développement de maladies liées à l'eau dont le péril fécal, la bilharziose, les affections de la peau, les maladies gastro-entérites, etc.

Dans le domaine de la santé, les infrastructures sanitaires de la CR sont caractérisées par leur faiblesse et leur non fonctionnalité. L'éloignement de ces structures et leur manque d'équipements rendent inadéquates l'offre de soins et posent le problème d'accessibilité des populations aux services sanitaires.

Sur le plan de l'éducation, l'insuffisance des écoles et du personnel enseignant, les difficultés d'acquisition de fournitures scolaires et de matériels pédagogiques ainsi que l'éloignement des écoles traduisent les faibles effectifs d'enfants scolarisés.

Alors que du point de vue de la communication, la CR est marquée par son enclavement malgré sa proximité avec la Nationale n°3 d'une part et par la faible extension du réseau électrique d'autre part.

2. Objectifs

Le désenclavement de la CR par la construction de pistes latéritiques inter et intra communautaires et l'extension du réseau électrique permettraient de dynamiser les activités économiques telles que l'artisanat.

3. Activités

elles concernent :

➤ Pour l'hydraulique rurale

- Construction d'un nouveau château d'eau à Thiakhar et la reprise sous œuvre de celui de Ngathie Fall
- Extension du réseau d'adduction vers les villages prioritaires
- Construction des bassins de rétention des eaux de pluies

- Réhabilitation des puits non fonctionnels
- Réparation du système d'exhaure des puits de Ndiagne Mboumi et Ndiakane
- Fonçage et équipement de puits.

➤ ***Pour les infrastructures sanitaires***

- Agrandissement et équipement du poste de santé de Thiakhar
- Construction et/ou réhabilitation et équipement de case de santé
- Construction et/ou réhabilitation et équipement des maternités rurales
- Acquisition d'une ambulance
- Formation d'agents de santé communautaires
- Dotation des structures sanitaires d'un personnel qualifié
- Dotation d'un lot de médicaments au poste de santé et aux cases de santé

➤ ***Pour les infrastructures scolaires***

- Construction de 6 classes pour compléter les cycles
- Construction de bâtiments/logements administratifs
- Dotation des écoles en matériels et fournitures scolaires
- Construction de clôtures dans les écoles
- Construction de toilettes dans les écoles
- Adduction d'eau dans les écoles
- Construction de 3 écoles arabes
- Construction d'une école franco-arabe
- Construction de 62 classes d'alphabétisation

➤ ***Pour les pistes et l'électrification rurale***

- Construction d'une piste latéritique sur l'axe Keur Dame-Thiakhar-Sokano
- Construction d'une piste latéritique sur l'axe Bambey-Thiakhar-Ndiagne Boumi
- Construction d'une piste latéritique sur l'axe Lagnar-Ndakh-Yarououwaye
- Construction d'une piste latéritique sur l'axe Keur Saer-Yarouwaye
- Construction d'une piste latéritique sur l'axe Bambey-Ndoss Fall-Mbadianème-Keur Badié.
- Electrification de la CR par l'extension du réseau de la SENELEC

4. Résultats attendus et indicateurs

Activités	Résultats attendus	Indicateurs
1. Hydraulique rurale		
Construction d'un nouveau château d'eau à Thiakhar et reprise sous œuvre de celui de Ngathie Fall	- Accroître les disponibilités en eau des populations et du bétail	- Deux (2) châteaux d'eau d'une capacité de 200 mètres cubes chacun et de 15 m de hauteur ont été construits
Extension du réseau d'alimentation (adduction d'eau) en eau dans les villages prioritaires		- 54 villages ont été raccordés au réseau des 2 forages
Fonçage et équipements de puits	-	- 8 puits équipés ont été construits dans les villages non alimentés par les forages
Construction des bassins de rétention des eaux de pluies	- Voir agriculture et élevage	- Voir agriculture et élevage
Réhabilitation du système d'exhaure des puits	- Accroître les disponibilités en eau des populations et du bétail	- Le système d'exhaure des puits de Ndiakane, Ndiagne Mboumi et Ngouye Dior ont été réhabilités
Réhabilitation des puits non fonctionnels		- 100 puits non fonctionnels ont été réhabilités
2. Santé		
Agrandissement et équipement du poste de santé de Thiakhar	- Accroître la capacité d'accueil du PS - Faciliter l'accès aux soins primaires	- 4 salles d'hospitalisation ont été construites au PS de Thiakhar et un lot d'équipement et de médicament ont été fournis au PS
Construction et équipement de case de santé	-	- 7 cases de santé ont été réhabilitées et 3 nouvelles ont été construites et équipées
Construction et/ou réhabilitation des maternités rurales	-	- 11 maternités rurales équipées ont été réhabilitées et/ou construites
Dotation des structures sanitaires d'un personnel qualifié	- Assurer la couverture sanitaire des populations	- 20 ASC ont été recrutés et formés
Acquisition d'une ambulance		- Une (1) Ambulance a été achetée pour le PS
Généralisation de latrines	- Réduire les risques de développement des maladies	- Tous les ménages ont disposé de latrines

3. Education		
Construction de classes pour compléter les cycles	- Accroître les taux de scolarisation - Amélioration la qualité de l'enseignement	- 15 classes ont été construites
Construction de cantines scolaires	- Améliorer les résultats scolaires	- 11 cantines ont été installées
Construction de classes d'alphabétisation	- Réduire le taux des d'analphabétisme des populations	- 62 classes ont été construites
Construction d'écoles arabes	- Accroître les taux de scolarisation	- 3 écoles ont été construites à Thiakhar, Sokano et Ndakh
Construction d'écoles franco-arabes		- 1 école franco-arabe a été construite à Paï-Paï
Dotation des écoles en matériels et fournitures scolaires	- Accroître les taux de scolarisation - Amélioration la qualité de l'enseignement - Améliorer les résultats scolaires	- 11 écoles ont été dotées en matériels et fournitures scolaires
Construction de clôtures dans les écoles	- Réduire l'insécurité dans les écoles	- 11 écoles de la CR ont été clôturées
Construction de toilettes dans les écoles	- Améliorer le cadre de vie des élèves	- 11 écoles disposent de toilettes et de points d'eau aménagés
Adduction d'eau dans les écoles		
Sensibilisation des populations	- Accroître le niveau de scolarisation des jeunes filles	-
4. Pistes et électrification rurales		
Construction de pistes de production	- Faciliter la circulation des biens et des personnes	- Au total 50 km de pistes latéritiques ont été construites
Electrification de la CR par l'extension du réseau de la SENELEC	- Développer les activités économiques	- L'ensemble des 6 zones ont été électrifiées
Extension du réseau téléphonique	- Développer le réseau de communication	- 7 cabines téléphoniques (télécentres) ont été installés dans les zones

5. Acteurs

- le Conseil Rural
- le Comité de Concertation et de Gestion
- l'Opérateur Partenaire Privé
- les responsables du PNIR (BRC, CNC, DCL, etc.)
- les responsables de la SENELEC, de la SONATEL et de l'ASER
- les populations
- les partenaires au développement

6. Planification annuelle et budgétaire

Hydraulique rurale

Activités	Périodes/Années de réalisation	Nombre	Coût (en millions FCFA)
Construction d'un nouveau château d'eau à Thiakhar et reprise sous œuvre de celui de Ngathie Fall	Septembre 2002 à décembre 2004	2	49,3
Extension du réseau d'alimentation (adduction d'eau) en eau dans les villages prioritaires	Septembre 2002 à décembre 2003	60 000 ml	300
Construction de bornes fontaines	Septembre 2002 à décembre 2004	62	22,32
Fonçage et équipements de puits	Janvier 2003 à décembre 2006	8	112
Réhabilitation du système d'exhaure des puits	Septembre 2002 à décembre 2003	2	10
TOTAL			493,62

Santé

Activités	Périodes/Années de réalisation	Nombre	Coût (en millions FCFA)
Réhabilitation et équipement du poste de santé de Thiakhar	Janvier 2003 à décembre 2003	1	10,64
Construction et équipement de case de santé + maternité	Janvier 2003 à décembre 2006	10	84
Acquisition d'une ambulance	Janvier 2003 à décembre 2006	1	20
Construction de latrines	Janvier 2003 à décembre 2006	2 500	125
TOTAL			239,64

Education

Activités	Périodes/Années de réalisation	Nombre	Coût (en millions FCFA)
Dotation des écoles en matériels et fournitures scolaires	Septembre à octobre 2002	11	2
Construction et équipement de classes	Janvier 2003 à décembre 2006	6	27,72
Construction de classes d'alphabétisation	Janvier 2003 à décembre 2006	62	286,44
Construction d'écoles arabes	Janvier 2003 à Décembre 2006	3	13,86
Construction d'écoles franco-arabes	Janvier 2003 à Décembre 2006	1	4,62
Construction de clôtures dans les écoles	Janvier 2003 à décembre 2006	11	22
Construction de blocs sanitaires dans les écoles	Janvier 2003 à décembre 2006	11	35,64
TOTAL			392,28

Pistes et électrification rurales

Activités	Périodes/Années de réalisation	Nombre	Coût (en millions FCFA)
Construction de pistes de production	Septembre 2002 à décembre 2006	50 km	800
Acquisition de transformateurs H61 (MT, BT)	Janvier 2003 à décembre 2006	7	24,5
Extension du réseau de la SENELEC (ligne MT)	Janvier 2003 à décembre 2006	50 km	450
Extension du réseau de la SENELEC (ligne BT)	Janvier 2003 à décembre 2006	50 km	400
Installation de cabines téléphoniques (télé centres)	Janvier 2003 à décembre 2006	7	3,5
TOTAL			1 678

SOUS PROJET V : RENFORCEMENT DES CAPACITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES

1. Justification

Le niveau d'instruction des populations de la CR est très faible. Cette situation limite considérablement le potentiel de développement de la CR.

2. Objectifs

Il vise à accroître les capacités de gestion et à promouvoir le développement d'activités innovatrices génératrices de revenus. Ce renforcement passera par la mise en œuvre d'activités d'alphabétisation et de formation technique et l'accès au crédit.

3. Activités

Elles consistent à : (1) construire de centre polyvalent pour le renforcement des capacités des producteurs, des GPF, des GIE, des associations de jeunes et des artisans, (2) mettre en place une ligne de crédit leur permettant de disposer de moyens financiers nécessaires pour le développement de leurs activités, (3) acquérir des équipements d'allègement des travaux des femmes, (4) acquérir un véhicule de fonctionnement pour le CR et, (5) dégager un fonds de fonctionnement pour le CR.

4. Résultats attendus et indicateurs

Activités	Résultats attendus	Indicateurs
Construction d'un centre polyvalent	- Renforcer les capacités techniques et de gestion des promoteurs	- 1 centre polyvalent a été construit dans la CR
Mise en place d'une ligne de crédit pour les promoteurs	- renforcer les moyens des promoteurs	- 10 millions de crédit ont été accordés aux différents promoteurs
Acquisition de moulins à mil	- Alléger les travaux des femmes	- 7 moulins à mil ont été achetés
Acquisition d'une batteuse communautaire	- Renforcer les possibilités socio-économiques des femmes	- 1 batteuse communautaire a été achetée
Acquisition de décortiqueuses		- 7 décortiqueuses communautaires ont été achetées
Formation des Conseillers en gestion financière et des collectivités locales	- Renforcer les capacités techniques et de gestion des Conseillers ruraux	- 32 Conseillers ont été formés
Acquisition d'un véhicule de fonctionnement pour le CR	- Faciliter les conditions de travail des Conseillers ruraux	- 1 véhicule 4x4 a été acheté
Dotation d'un fonds de fonctionnement du CR		- un fonds de 5 millions a été dégagé

5. Acteurs

- le Conseil Rural
- le Comité de Concertation et de Gestion
- l'Opérateur Partenaire Privé
- les responsables du PNIR (BRC, CNC, DCL, etc.)
- les populations
- les partenaires au développement

6. Planification annuelle et budgétaire

Activités	Périodes/Années de réalisation	Nombre	Coût (en millions FCFA)
Construction d'un centre polyvalent	Janvier 2004 à décembre 2006	1	20
Acquisition de moulins à mil	Janvier 2003 à décembre 2006	7	21
Acquisition d'une batteuse communautaire	Septembre 2002 à décembre 2003	1	5
Acquisition de décortiqueuses	Janvier 2003 à décembre 2006	7	35
Acquisition d'un véhicule de fonctionnement pour le CR	Janvier à décembre 2003	1	16
Dotation d'un fonds de fonctionnement du CR	Janvier à décembre 2003	5	25
TOTAL			122,0

SOUS PROJET VI : PROMOTION DES ACTIVITÉS SOCIO-CULTURELLES : JEUNESSE, CULTURE ET SPORT

1. Justification

Dans la CR, les activités socioculturelles sont pratiquement inexistantes. L'exode rural des jeunes accentué par le chômage et le sous-emploi ruraux d'une part et le manque de structures socio-éducatives et culturelles justifient le manque de dynamisme des activités socioculturelles.

2. Objectifs

Il vise à redynamiser les activités socioculturelles à travers la promotion de la jeunesse, de la culture et du sport.

3. Activités

Elles consistent à : (1) aménager et/ou à construire un terrain multi fonctionnel, à achever les travaux et à équiper le foyer des jeunes de Thiakhar et à construire des foyers de jeunes dans la CR.

4. Résultats attendus et indicateurs

Activités	Résultats attendus	Indicateurs
Aménager et/ou construire un terrain multi fonctionnel	- Promouvoir les activités socio-culturelles ou de jeunesse	- 1 terrain multifonctionnel a été construit à Thiakhar
Construire et équiper des foyers de jeunes dotés de centre de lecture	- Renforcer les capacités jeunes	- 7 foyers de jeunes équipés et dotés d'un centre de lecture ont été construits

5. Acteurs

- le Conseil Rural
- le Comité de Concertation et de Gestion
- l'Opérateur Partenaire Privé
- les responsables du PNIR (BRC, CNC, DCL, etc.)
- les jeunes
- les partenaires au développement

6. Planification annuelle et budgétaire

Activités	Périodes/Années de réalisation	Nombre	Coût (en millions FCFA)
Aménager et/ou construire un terrain multi fonctionnel	Janvier 2004 à décembre 2006	1	10
Construire et équiper des foyers de jeunes dotés de centre de lecture	Janvier 2004 à décembre 2006	7	80,08
TOTAL			90,08

